

Les actes d'hostilité des Emigrés et des Marocains surtout des Beni Snassen

**et les opérations effectuées par les Français
notamment en 1856**

*Les émigrés commettent des attentats en Algérie
et incitent les tribus à partir en dissidence*

Le souvenir de la correction reçue en 1852 persista quelque temps chez les Beni-Snassen; ces Berbères cessèrent de chercher querelle aux tribus algériennes et entretenirent même avec elles des relations amicales. D'ailleurs, les populations marocaines, uniquement occupées de leurs luttes intestines, n'eurent guère le loisir de jeter le trouble à l'est de la frontière, pendant les années 1853 et 1854, au cours desquelles l'Amalat d'Oudjda fut en proie à la plus complète anarchie.

■ Au commencement de 1853, El-Hadj-Mimoun, le chef des Beni-Snassen, chercha de nouveau querelle aux habitants d'Oudjda; ses gens vinrent couper les routes autour de la ville et mettre les jardins au pillage; les citadins étaient terrorisés, ils n'osaient plus sortir de leurs murs. Le Sultan crut mettre fin à cet état de choses en rattachant les Beni-Snassen au caïdat du Riff, mais il n'obtint aucun résultat et ne fit que mécontenter cette tribu, qui avait certains griefs contre le caïd du Riff, Mohammed-ben-Abd-es-Saddok; les attaques contre Oudjda furent renouvelées à plusieurs reprises, pendant que les Beni-Snassen se battaient également entre eux. Au mois de septembre, les habitants de la ville, fatigués de cette insé-

curité, allèrent demander aux autorités françaises de Marnia de les protéger; un parent du Sultan, envoyé spécialement de Fez, s'efforça en vain d'imposer sa médiation.

Dans tout l'Amalat, l'autorité du Makhzen était nulle; la plupart des tribus refusaient de verser l'impôt et les agents du Sultan ne pouvaient les y contraindre. Les tribus, livrées à elles-mêmes, commettaient les pires excès; à chaque instant, elles prenaient les armes et en venaient aux mains pour les motifs les plus futiles. Le manque de sécurité plongeait les indigènes marocains dans une affreuse misère.

La situation resta la même en 1854; le caïd d'Oudjda, Mohammed-ben-Tahar, était sans action sur ses administrés. Ce fonctionnaire chérifien, bien que prisonnier dans sa kasba, s'efforça pourtant de nous nuire en favorisant la désertion de quelques soldats de la Légion étrangère.

Au mois de mars, le Sultan vint camper avec une colonne à Zahio, sur la rive gauche de la basse Moulouya; sa présence, à proximité du massif des Beni-Snassen, n'empêcha pas les montagnards de tenter plusieurs coups de main sur Oudjda. Dans le courant de septembre, El-Hadj-Mimoun occupa la ville pendant deux jours et se fit verser une contribution de 20.000 francs.

Sur ces entrefaites, les Algériens fréquentant les marchés de l'Amalat furent molestés par les Beni-Snassen, qui firent même quelques incursions sur notre territoire. Dix maraudeurs de cette tribu, chargés de butin fait à Oudjda, tombèrent entre les mains du chef du Bureau arabe de Marnia; après qu'ils eurent payé, sur le produit de leur razzia d'Oudjda, tout ce qu'ils avaient pris à nos gens, on les reconduisit à la frontière.

Kaddour-ben-Ghadi, nommé à Oudjda en remplacement de Mohammed-ben-Tahar, prit le commandement de la province, le 15 octobre; au début, il manifesta à

l'égard des Français de meilleures dispositions que son prédécesseur et s'empessa de faire rendre un cheval volé à un Européen. Le Caïd reçut, quelque temps après, la visite d'El-Hadj-Mimoun, apportant la soumission de ses contribuables ; Kaddour-ben-Ghadi invita le chef des Beni-Snassen à interdire les agressions contre les Algériens, afin d'éviter des représailles de la part des Français. Malgré cette défense, une fraction des Beni-Snassen se réunirait à Sefrou, le 15 novembre, dans le but de préparer une razzia sur les Beni-Ouacine; ces derniers se tenant sur leurs gardes, il ne fut pas donné suite à ce projet.

D'une manière générale, les Français n'eurent néanmoins pas trop à se plaindre des tribus de l'Amalat d'Oudjda en 1853 et 1854; par contre, les Algériens émigrés au Maroc commirent sur notre territoire de nombreux actes d'hostilité. Ces émigrés étaient réunis en un douar commandé par Moufok-ould-Marnia, lequel nourrissait une haine aveugle contre les chrétiens.

Dans le courant de 1853, quelques tentes du Cercle de Marnia partirent en dissidence à l'instigation des émigrés. Ces derniers ne se bornèrent pas à faire de la propagande contre nous, leurs maraudeurs franchirent la frontière, à maintes reprises, pour aller attaquer des convois au-delà de Marnia, sur la route de Tlemcen. Dans certains cas, les agresseurs purent être rejoints et châtiés; d'autres fois, ils réussirent à regagner le Maroc avec leurs prises.

Au mois de mai 1854, quatorze tentes des Beni-Bou-Saïd, du cercle de Sebdou, prirent la fuite, à la suite d'une discussion relative au paiement de l'impôt. Le Commandant supérieur du cercle de Marnia se lança à leur poursuite avec un escadron de spahis et un goum de 100 chevaux; le 26 mai, il atteignit l'émigration aux environs d'Oudjda et lui enleva 600 têtes de bétail, ainsi qu'un matériel considérable. Ce hardi coup de main inspira une crainte salutaire aux émigrés; les Marocains,

sous l'impression de cet acte d'énergie, n'osèrent pas formuler de réclamation.

L'émigré El-Hadj-El-Askri, bandit dangereux, était parmi les plus acharnés à commettre des attentats en Algérie. Vers la fin de mai 1854, El-Hadj-El-Askri et les coupeurs de route de sa suite s'approchèrent, dans la nuit, de la smala des spahis campée sous les murs de la redoute de Marnia; après avoir tiré sur les tentes, ils réussirent à s'enfuir en échappant aux recherches du peloton de spahis lancé à leur poursuite. Le 20 août de la même année, El-Hadj-El-Askri alla rôder, avec six hommes, dans la région de Gar-Rouban; il dévalisa deux indigènes des Beni-Bou-Saïd et attaqua un soldat du 54^e de Ligne et un Européen revenant des mines; ces deux hommes étaient armés; ils firent bonne contenance et obligèrent les assaillants à se retirer, serrés de près par un peloton de spahis accouru au bruit des coups de feu. A la suite de cet insuccès, El-Hadj-El-Askri devint plus prudent; il se retira en lieu sûr, à quelque distance de la frontière (1).

L'anarchie de la province d'Oudjda a sa répercussion sur la frontière

Par suite de l'impuissance du Caïd d'Oudjda à maintenir ses administrés dans le devoir, l'Amalat était à tout instant le théâtre de nouveaux désordres. Cette situation entretenait l'insécurité sur la frontière et favorisait le développement du fanatisme; dans l'intervalle de leurs luttes, les Marocains devaient donc être tentés d'attaquer les Français. L'année 1855 fut marquée par un certain nombre de coups de main contre les populations algériennes; des défections partielles se produisirent en outre

(1) Pièces 1 et 2. — L. Voinot, *Oudjda et l'Amalat*, in *Bulletin Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran*, 1911, pp. 525 à 528; tirage à part, pp. 367 à 369.

dans nos tribus, que les émigrés engageaient toujours à fuir la domination des chrétiens.

☞ Kaddour-ben-Ghadi, désireux de plaire aux Beni-Snassen, accéda à leur demande d'arrêter les principaux chefs des Angad. Ne pouvant se saisir d'eux en tribu, ce fonctionnaire chérifien n'hésita pas à leur tendre un guet-apens; il les invita à dîner, le 16 janvier, et, après le repas, il leur reprocha de n'avoir pas versé complètement les impôts et d'entretenir des relations avec les chrétiens, puis, au nom du Sultan, il les retint prisonniers. Le bruit de ces arrestations se répandit comme une trainée de poudre et les Angad coururent aux armes. Cette levée de boucliers mit le Caïd d'Oudjda dans une position fort difficile; il fut contraint de relâcher ses prisonniers, sans oublier d'ailleurs de se faire verser auparavant une forte rançon.

☞ De pareils procédés n'étaient pas de nature à attirer des sympathies au Makhzen. L'un des notables qui avaient été si arbitrairement arrêtés, Mohammed-ben-Khedda, décida de se réfugier en territoire algérien et la plupart des Angad semblaient disposés à le suivre; un incident fortuit empêcha, à la fin du mois de janvier, la réalisation de ce projet d'exode.

☞ Le conflit des Angad et des Beni-Snassen étant provisoirement apaisé, ces derniers cherchèrent querelle aux Français. La construction de puits à Sidi-Bou-Djenane leur servit de prétexte et, dans le courant de février, des *miads* (1) parcoururent la montagne afin d'entraîner les indécis; il fut question d'attaquer le détachement de Sidi-Bou-Djenane et de nous expulser des mines de Gar-Rouban. El-Hadj-Mimoun, qui ne croyait sans doute pas au succès certain de l'entreprise, calma tout d'abord ses con-

(1) Miad, rassemblement d'hommes en armes, formé quelquefois pour discuter des conditions de paix ou négocier des ententes, mais qui a le plus souvent pour but d'entraîner les indécis à la guerre et de commettre des hostilités; les miads des différents partis ont toujours exercé au Maroc une véritable tyrannie.

tribules ; il résolut néanmoins de se tenir prêt à tout événement et il ordonna aux Beni-Snassen en état de porter les armes de se munir de chevaux et de fusils. Ces armements eurent pour résultat de semer l'inquiétude en Algérie ; des bruits de guerre ne cessèrent de circuler. Mais l'agitation antifrançaise n'occupait pas les Marocains au point de leur faire oublier leurs discordes ; en mars, il y eut des troubles à Oudjda et chez les Beni-Snassen ; à la fin d'avril, les Angad et les Beni-Snassen entreprirent des hostilités contre la ville d'Oudjda.

Sur ces entrefaites, des bandes de maraudeurs se mirent à parcourir le territoire algérien. Le 23 avril, le courrier de Nemours à Marnia fut enlevé au col dit Bab-Taza ; les agresseurs tuèrent l'un des deux hommes d'escorte et blessèrent grièvement l'autre. Quelques jours après, 8 tentes de la zaouïa d'El-Anabra (Msirda), puis 3 tentes des Mâaziz, dont celle de l'ancien caïd de la tribu, se rendirent en dissidence au Maroc. Le soir de la fête de Lalla-Marnia, un émigré déchargea deux coups de feu sur le groupe des officiers ; rentré à Oudjda, il se vanta publiquement d'être l'auteur de cette tentative d'assassinat. Dans le courant de mai, malgré une surveillance étroite, les grains appartenant aux tentes d'El-Anabra, récemment émigrées, disparurent pendant la nuit des silos. Les Beni-Snassen, qui avaient aidé les intéressés à emporter leurs grains, eurent peur de représailles ; ils s'empressèrent de moissonner avant complète maturité leurs récoltes de la plaine de Triffa. Pour empêcher les actes de brigandage, les autorités d'Algérie durent mobiliser les goums des tribus ; ceux-ci battirent le pays en tous sens et appliquèrent aux maraudeurs pris sur le fait une justice expéditive, ce qui, au bout de quelque temps, fit hésiter les plus audacieux.

Pendant le jeûne du Ramadan, qui exaltait le fanatisme des Marocains, ceux-ci parlèrent beaucoup de faire la guerre sainte aux Français ; mais, lorsqu'ils eurent repris le cours normal de leur vie, ils nous oublièrent pour

recommencer à s'entredéchirer. La lutte se généralisa rapidement ; d'un côté se trouvaient une partie des Angad soutenus par les Mehaïa, les Zekara et les Beni-Yala, de l'autre les Beni-Snassen ayant pour alliés les Beni-Bou-Zeggou et les Mezaouir et Djaouna des Angad. Les hostilités s'ouvrirent le 26 juillet ; les Djaouna exécutèrent une razzia sur les Oulad-Ahmed-ben-Brahim qu'ils suivirent en territoire français. Le 29, on fit repasser la frontière aux Djaouna ; les Angad des Oulad-Ahmed-ben-Brahim et des Oulad-Ali-ben-Talha obtinrent l'autorisation de rester en Algérie, à l'abri des coups de leurs adversaires. Les Angad reprirent ensuite le dessus et donnèrent la chasse aux Beni-Snassen jusque dans leurs montagnes ; la fortune leur souriant, ils retirèrent leurs offres de soumission aux Français, qui les expulsèrent le 14 août. En septembre, El-Hadj-Mimoun occupa Oudjda avec ses goums ; les différents soffs des Beni-Snassen se livrèrent plusieurs combats dans la montagne jusqu'en octobre. Mais la tranquillité pesait aux Marocains, dès qu'ils ne se querellaient plus, ils songeaient de nouveau à organiser des incursions chez nous (1).

*L'Enlèvement au Maroc de Moufok-ould-Marnia
et les résultats de l'opération*

Moufok-ould-Marnia campait à Reggada, au pied nord des montagnes des Beni-Snassen ; il avait dans son entourage de dissidents huit tentes des Gueffaf (Oulad-Mellouk du cercle de Marnia). Les Gueffaf formaient la zaouïa de Lalla-Marnia, dont Moufok, bien qu'émigré, était le véritable chef ; les tentes de ce douar, restées en Algérie, ne pouvaient par conséquent manquer de faire tous leurs efforts pour rejoindre celui-ci à la première occasion.

Dans la journée du 15 novembre 1855, deux hommes

(1) Pièces 3, 4 et 5. — L. Voinot, *loc. cit.*, pp. 527 à 532 ; tir. à part, pp. 369 à 374.

des Gueffaf se rendirent auprès de Moufok ; ils lui déclarèrent que, s'il leur amenait des bêtes pour charger les bagages et un goum pour couvrir l'émigration, ils s'empresseraient de le suivre. Celui-ci accepta la proposition et, dans la nuit du 15 au 16, il pénétra en Algérie et emmena le douar Gueffaf en entier.

Le Commandant supérieur de Marnia, averti à temps de cette défection, mit immédiatement en selle l'escadron de spahis et se lança à la poursuite des fugitifs ; le Caïd des Oulad-Mellouk reçut l'ordre de rassembler son goum à la hâte et de rejoindre l'escadron. Après une marche rapide, les spahis prirent le contact au point du jour ; ils atteignirent les dissidents au lieu dit El-Djouimâ, qui se trouve au pied du Djebel-Harraza et à environ 18 kilomètres à l'ouest de la frontière. Les cavaliers ennemis essayèrent d'abord de défendre les Gueffaf, mais ils ne purent tenir devant la vigoureuse attaque des nôtres et durent tourner bride. Moufok-ould-Marnia fut cerné par le Commandant supérieur, le chef du Bureau arabe, l'interprète et un officier indigène ; il menaça les assaillants de ses armes, sans toutefois en faire usage ; jugeant que tout espoir de fuite était perdu il se rendit sans résistance. Lorsque les Gueffaf s'étaient vu serrés de près, ils avaient abandonné leurs troupeaux et leurs bagages ; hommes et femmes échappèrent aux recherches de nos gens en se cachant dans les broussailles. Le goum des Oulad-Mellouk, qui arrivait derrière les spahis, s'empara des animaux et du matériel abandonné par les fuyards.

La petite colonne française battit en retraite en bon ordre, malheureusement les prises ralentissaient sa marche. Les Beni-Snassen et les Mehaïa apparaissaient en grand nombre dans la plaine, avec l'intention évidente d'attaquer ; leurs balles tuèrent deux chevaux et il fallut déployer un peloton de spahis pour les tenir à distance. Malgré les difficultés, le goum réussit à ramener tout son butin en Algérie. El-Hadj-Mimoun réprimanda les Beni-

Khaled, qui, à son avis, n'avaient pas soutenu assez énergiquement El-Moufok.

Quelques jours après son arrestation, on fit conduire Moufok-ould-Marnia à Oran pour y être interné ; en route, il chercha à s'évader et fut tué par son escorte. La disparition de ce brigand redoutable inspira, dans les débuts, une terreur salutaire aux émigrés. Les Gueffaf s'installèrent à Reggada au milieu des émigrés réunis autour de Cheikh-ben-Ali, notre ancien agha des Ghossels ; comme ils avaient perdu tous leurs biens le 16 novembre, Mohammed-el-Mekki, le chef de la zaouïa des Oulad-Sidi-Ramdan, leur donna des terres de labour.

El-Mahdi-ould-Marnia, frère de Moufok, émigra à son tour dans la nuit du 15 au 16 janvier 1856 et alla rejoindre ses contribules ; le Caïd d'Oudjda lui fit un chaleureux accueil.

Le calme ne pouvait pas durer bien longtemps ; au début de 1856, les Français eurent encore à se plaindre des méfaits des maraudeurs venant du Maroc. On écrivit au Caïd d'Oudjda pour lui demander de punir les coupables ; d'autre part, les Beni-Snassen furent prévenus que, si les émigrés inquiétaient encore nos tribus, ils seraient rendus responsables et châtiés comme en 1852. Ces Berbères ne cessèrent pourtant pas de donner asile aux voleurs ; voyant les goums algériens, chargés d'assurer la sécurité, circuler le long de la frontière, ils crurent que la menace allait être mise à exécution ; le 18 février, ils se rassemblèrent en armes afin d'être en mesure de résister à notre attaque. La situation était fort tendue et des complications allaient surgir sous peu dans la région du Kiss (1).

(1) Pièces 4, 5, 6, 7 et 46.

L'Agression des Keddana chez les Msirda ; La riposte

Dans le courant d'avril 1856, les Marocains commirent une grave agression sur le territoire du cercle de Nemours; le fait qui la motiva était, ainsi qu'on va le voir, relativement peu important.

Une femme des Keddana, battue par son mari, avait quitté celui-ci pour suivre un homme des Msirda nommé Lahcene-ben-Sehou, avec lequel elle vivait depuis lors. Cette affaire eût pu être réglée facilement par un cadî, puisque la loi musulmane autorise la femme ayant subi des sévices à demander le divorce. Les Keddana ne l'entendirent pas ainsi ; ils prirent fait et cause pour le mari, lequel se trouvait évidemment dans une posture un peu ridicule, et ils s'obstinèrent à réclamer purement et simplement le retour parmi eux de la voyage épouse. Les Français ne pouvaient pas faire droit à une pareille requête, tant pour des raisons de sentiment que pour des raisons politiques ; on répondit donc aux Keddana que cette femme était libre, et qu'il appartenait à elle seule de prendre une décision. La fugitive refusa de regagner le domicile de son mari ; elle préféra rester chez son amant, qui habitait un hameau des Oulad-ben-Aïd, de la tribu des Msirda-Tahta, dans les environs du village de Bieder.

Les Keddana décidèrent alors de recourir à la force. Une centaine d'entre eux prirent les armes et se mirent en route pour gagner le pays des Msirda ; dans la soirée du 21 avril, ils parvinrent à proximité du douar Oulad-ben-Aïd, sans avoir été signalés par les tribus qui se trouvaient sur leur passage. Au début de la nuit, vers 9 heures, la bande atteignit enfin les maisons qu'elle cerna.

Les aboiements des chiens ayant donné l'alerte, le père de Lahcene-ben-Sehou alla voir ce qui se passait ; il fut aussitôt poignardé et un taleb, auquel il avait donné l'hospitalité, subit le même sort. Il était certainement difficile

de résister à cette attaque faite par surprise; aussi, Lahcene-ben-Sehou n'hésita-t-il pas à abandonner sa maîtresse pour gagner le large sous le feu des assaillants. Ces derniers ne perdirent pas leur temps à le poursuivre, puisque l'expédition avait pour but d'enlever la femme de leur contribuable; après avoir découvert cette malheureuse, les Kibdana la ligottèrent et battirent en retraite en l'emportant; ils parvinrent en outre à se saisir de quelques animaux, malgré les coups de fusil tirés par les propriétaires des maisons voisines. Un groupe de Msirda, rassemblé à la hâte, suivit jusqu'à la Moulouya les traces des agresseurs, mais ceux-ci avaient fait diligence et il fut impossible de les rejoindre.

Lorsqu'il rendit compte de ces incidents au Commandant de la subdivision de Tlemcen, le colonel Baradère, commandant supérieur de Nemours, demanda l'autorisation de châtier énergiquement les Oulad-ben-Azza, des Beni-Snassen, ainsi que les Beni-Mengouch et Oulad-Mansour d'Algérie, dont la complicité lui paraissait évidente. Le général de Beaufort ne crut pas devoir accepter, dans leur ensemble, ces propositions; il refusa de rendre responsable les Beni-Mengouch et les Oulad-Mansour, qui ne lui paraissaient pas très coupables; néanmoins, comme l'agression contre les Oulad-ben-Aïd ne pouvait pas rester impunie, il prescrivit au colonel Baradère de faire razzier par ses goums le douar des Oulad-ber-Azza, qui nous donnait depuis longtemps des sujets de plainte, et auprès duquel les Kibdana s'étaient cachés dans le Kiss avant d'exécuter leur coup de main. Cette opération devait être conduite avec prudence, de manière à éviter des complications.

En exécution de ces instructions le chef du Bureau arabe de Nemours, M. Séjourné, reçut l'ordre de réunir les cavaliers et les fantassins des tribus du Cercle et d'en prendre le commandement; cet officier s'installa chez les Msirda et y attendit une occasion favorable. Le moment

étant venu d'agir, M. Séjourné se porta en avant par une marche de nuit, afin de surprendre les Oulad-ben-Azza au petit jour (1) ; ces derniers n'eurent pas le temps d'organiser la défense, ils se replièrent après avoir déchargé leurs fusils sur nos gens. Les prises furent néanmoins peu importantes, car il n'y avait pas de moutons dans le douar, et les chevaux et mulets étaient attachés avec des entraves en fer difficiles à briser.

Les Oulad-ben-Azza tentèrent un retour offensif qui n'arrêta pas le mouvement de retraite de notre goum ; celui-ci dut encore lutter contre des Mezaouir campés sur la rive droite du Kiss, il les refoula vivement au-delà de la rivière, en leur blessant grièvement plusieurs hommes.

Le général de Montauban ayant, entre temps, désapprouvé l'initiative prise par le général de Beaufort, ce dernier s'était empressé d'écrire au colonel Baradère pour contremander la razzia sur les Oulad-ben-Azza ; ces nouveaux ordres étaient parvenus à M. Séjourné alors qu'il marchait déjà vers le Kiss ; ne pouvant plus reculer, cet officier avait dû passer outre. Il eût été d'ailleurs très dangereux de subir passivement les attaques des Marocains, alors que le maintien de notre prestige exigeait que l'on ripostât coup pour coup. S'il avait été libre, le Commandant de la division d'Oran aurait sans aucun doute partagé la manière de voir de son subordonné, mais il savait que l'opération serait blâmée en haut lieu ; c'est la raison pour laquelle il avait demandé au général de Beaufort d'empêcher l'exécution du coup de main.

(1) Les divers documents ne mentionnent pas la date de l'opération, mais la pièce n° 10 semble établir qu'elle a eu lieu le 1^{er} mai. Cette razzia ayant été faite malgré le contre-ordre du général de Beaufort, le colonel Baradère se trouvait dans l'obligation d'en faire connaître sans retard les résultats ; or, le campement des Oulad-ben-Azza n'était pas à plus de 40 kilomètres de Nemours. Le Commandant supérieur a donc été informé dans la nuit même et il aura écrit le 2 mai, le lendemain de la razzia.

Quelques jours plus tard, à propos de symptômes d'agitation observés dans les tribus marocaines voisines de la frontière, lesquelles paraissaient s'armer contre nous, le général de Montauban fit remarquer au général de Beaufort que ces sentiments hostiles étaient vraisemblablement la conséquence du châtimeut infligé aux Oulad-ben-Azza ; il lui recommanda de redoubler de surveillance et de ne laisser engager aucune action répressive. Sur ces entrefaites, le Gouverneur général de l'Algérie insista à son tour sur la nécessité de maintenir le *statu quo* le plus rigoureux ; il prescrivit de repousser vigoureusement les Marocains qui commettraient des agressions, mais sans les poursuivre au-delà de la frontière, et d'empêcher les représailles de la part de nos tribus. Cette passivité, imposée par le Gouvernement, qui craignait peut-être des complications diplomatiques, ne pouvait qu'accroître les difficultés de la situation et la rendre de plus en plus inextricable (1).

*Nouvelles défections parmi les tribus algériennes
et nouveaux méfaits des émigrés et des Marocains*

Parmi les tribus marocaines limitrophes, la tribu des Beni-Drar (Beni-Snassen) était celle avec laquelle nous étions le plus souvent en conflit ; aussi, au début de mai 1856, les autorités françaises, fatiguées de réclamer en vain au Caïd d'Oudjda les indemnités dues à nos sujets pour les vols commis par ses administrés, songèrent-elles à imposer le paiement de ces indemnités aux Beni-Drar ; ces derniers avaient effectué des labours en territoire algérien, l'occasion était donc favorable d'arriver à un règlement en saisissant leurs récoltes comme gage.

Ce procédé qui, à première vue, peut paraître arbitraire, se justifiait par l'état d'anarchie du pays et la mauvaise volonté du fonctionnaire chérifien d'Oudjda ; celui-

(1) Pièces 8, 9, 10, 12 et 13.

ci, débordé par les populations de son commandement, ne cherchait qu'à flatter leurs passions en nous créant des embarras. Les bandes qui opéraient sur notre territoire s'organisaient sous ses yeux, à Oudjda, où elles retournaient ensuite pour écouler le produit de leurs rapines. Kaddour-ben-Ghadi, non content de laisser faire, nous adressait à chaque instant des revendications au sujet de prétendus dommages causés à ses gens, et il s'obstinait à ne pas faire droit à nos justes réclamations.

Le général de Montauban ayant admis le principe de la responsabilité des Beni-Drar, lesquels paraissaient d'ailleurs disposés à abandonner une partie de leurs grains, on écrivit au Caïd d'Oudjda afin de s'entendre avec lui sur le chiffre des restitutions à opérer; ce fonctionnaire fut également prévenu que les récoltes des Beni-Drar ne pourraient être enlevées avant le paiement complet de la somme dont le montant était à fixer. Le colonel Baradère et Kaddour-ben-Ghadi se rencontrèrent le 31 mai; au cours de l'entrevue, ils se mirent d'accord sur le règlement de la question.

Cette demi-satisfaction était néanmoins insuffisante pour aplanir les difficultés; devant l'hostilité grandissante des Marocains, il eût fallu se faire justice soi-même et sans délai à chaque attentat, au lieu d'entamer avec un agent du Maghzen, malveillant et dénué de pouvoir, des discussions interminables, qui faisaient croire à de la faiblesse. L'attitude timide, imposée aux autorités françaises par le Gouvernement, ne leur permettait pas de dominer la situation, laquelle allait constamment en empirant. La fin du printemps et l'été furent marqués par de nombreux crimes et par des défections, qui revêtirent parfois un caractère grave.

Vers le milieu de juillet, un lieutenant de vaisseau en retraite à Nemours, M. Cornillon, fut assassiné dans sa maison ainsi que son domestique. L'enquête établit que les auteurs du crime étaient deux émigrés des Beni-Menir,

réfugiés chez Mohammed-El-Mekki ; l'audace de ces bandits, qui n'avaient pas craint d'aller à plus de trente kilomètres à l'est de la frontière pour commettre leur forfait, mettait en évidence les dangers de notre inaction. On examina la possibilité de saisir, à titre de représailles, les biens possédés en Algérie par Mohammed-El-Mekki; l'application de cette mesure pouvait provoquer des complications, aussi se borna-t-on à envoyer à ce chef une lettre de menaces.

A la même époque, des maraudeurs marocains tuèrent deux indigènes algériens à Sidi-Aziz; une tente des Beni-Snous et six d'un douar des Beni-Ouacine firent en outre défection. Une soixantaine de cavaliers des Mehaïa ayant favorisé la fuite des Beni-Ouacine, les autorités françaises mirent sous séquestre des chameaux appartenant à leur tribu; on avisa les Mehaïa que, passé un certain délai, ces animaux seraient confisqués si les dissidents n'étaient pas rentrés dans leur pays.

A propos de ces différents incidents, le général de Montauban fit faire des représentations à Kaddour-ben-Ghadi, auquel il demandait de rechercher et de punir les coupables et de nous renvoyer, en exécution des clauses du traité de 1845 (1), les tentes qui avaient émigré à Oudjda. Le commandant de la division d'Oran ne se faisait pas d'illusions sur l'utilité de cette démarche, mais, comme il était lié par des ordres formels lui interdisant d'employer la manière forte, il était obligé d'avoir recours à ces pauvres moyens.

Toutes les tribus algériennes étaient fortement travaillées, il fallait une grande vigilance pour empêcher les départs; dans la région d'El-Aricha, la fidélité des Ou'ad-Nehar laissait beaucoup à désirer; on dut prendre des

(1) Les termes du paragraphe 3 de l'article 7 du traité de 1845 permettaient, à la rigueur, d'exiger le renvoi des émigrés, lorsque ceux-ci faisaient défection par fractions constituées.

mesures spéciales contre trois de leurs dcuars, qui étaient sur le point de partir en dissidence.

Dans ces circonstances délicates, la tolérance n'était plus possible; notre patience enhardissait les Marocains qui n'avaient plus de retenue. De Montauban, l'ancien commandant de la colonne expéditionnaire de 1852, savait bien que l'on ne parviendrait à rétablir le calme qu'en employant la force; il représenta donc au Gouverneur général qu'il était temps d'intervenir avec énergie et il sollicita, dans des termes pressants, l'octroi d'une plus grande liberté d'action. En attendant, le général commandant la Division d'Oran prescrivit, sous sa responsabilité, d'user de représailles à l'égard de nos adversaires, sans toutefois se laisser entraîner trop loin, et de faire circuler constamment, le long de la frontière, des patrouilles de spahis chargées d'arrêter tous les suspects.

Malgré les précautions prises, les Hamyane et leur agha Mebkhout passèrent au Maroc au mois de juillet; un peu plus tard, l'agha Bel-Hadj-ould-Mrah, des Oulad-Riah, s'enfuit à son tour. Ce dernier était apparenté au Caïd des Oulad-Mellouk; cela fit craindre un moment le départ de cette fraction. Le Caïd d'Oudjda se montra particulièrement aimable envers l'agha Bel-Hadj, il le reçut avec des démonstrations de joie. Ces manifestations déplacées montrent le peu de cas que le Makhzen faisait de la France; Kaddour-ben-Ghadi, qui connaissait les sentiments de son souverain, était certain de ne pas être blâmé (1).

(1) Pièces 11, 14, 15 et 46. — De la Martinière et Lacroix. Documents sur le Nord-Ouest Africain, 1896, t. II, p. 206.

*Troubles chez les Beni-Snassen, dont deux fractions
se réfugient en Algérie*

Au commencement du mois de juillet 1856, des troubles éclatèrent chez les Beni-Snassen, dans la fraction de Taredjirt (Beni-Khaled); le 18 juillet, El-Hadj-Mimoun rassembla un *miad* à Sefrou, afin de réconcilier les adversaires. A la suite de cette réunion, les Beni-Snassen se livrèrent de tous côtés à des achats de chevaux; les Français crurent discerner dans ce fait des intentions d'hostilité contre eux.

Les différents *soffs* des Beni-Snassen n'en continuèrent pas moins à fomenter des désordres dans la montagne et à se razzier mutuellement. Le 21 août, les Oulad-Mongar et Oulad-Ghazi, des Beni-Khaled, furent complètement battus et obligés de fuir devant les Beni-Mengouch; plus de 1.500 personnes des tribus vaincues se réfugièrent avec leurs troupeaux sur le territoire français, aux environs du Menaceb-Kiss, d'où les notables adressèrent au commandant du Cercle de Nemours des offres de soumission. Avant de leur donner une réponse, le colonel Baradère demanda d'urgence des instructions; jusqu'à réception il maintint les Oulad-Mongar et Oulad-Ghazi dans leurs campements provisoires, sans toutefois permettre aux tribus algériennes d'entrer en relations avec eux. Cette hospitalité accordée aux vaincus, alors que les relations étaient assez tendues avec les populations de l'Amalat, risquait d'amener des complications; les Beni-Snassen pouvant, en effet, être tentés de relancer leurs ennemis jusqu'en Algérie. Afin d'empêcher une violation de frontière, le Caïd des Msirda reçut l'ordre de rassembler ses hommes armés et de se tenir prêt à toute éventualité.

Les autorités marocaines recevant sur leur territoire les émigrés algériens, qu'elles poussaient même à faire

défection, le général de Montauban estima que, de notre côté, nous étions en droit de donner asile aux Oulad-Ghazi et Oulad-Mongar ; ceux-ci n'avaient d'ailleurs pas été sollicités, mais ils étaient venus spontanément implorer les Français qui, en les accueillant, obéissaient surtout à des sentiments d'humanité et de bienveillance. Le Commandant de la division d'Oran autorisa donc l'installation des réfugiés marocains sur le territoire du Cercle de Nemours ; il recommanda en même temps de ne pas manquer l'occasion d'infliger une sévère leçon aux Beni-Mengouch, si ceux-ci venaient assaillir leurs adversaires à l'est de la frontière.

Les Oulad-Ghazi et Oulad-Mongar n'usèrent pas de l'hospitalité qu'on leur offrait ; peu désireux de s'exiler, ils étaient entrés en pourparlers avec les Beni-Snassen, lesquels consentirent à leur accorder la paix moyennant le versement d'une contribution. L'accord fut rapidement conclu et les fugitifs retournèrent dans leur pays (1).

*Les Français concentrent des troupes à la frontière
pour s'opposer aux attentats des maraudeurs
et empêcher les défections*

La situation restait toujours extrêmement délicate, et les bandes marocaines ne cessaient pas leurs incursions sur le territoire algérien. A la fin du mois d'août 1856, des maraudeurs assassinèrent plusieurs personnes à Marnia ; on lança le goum et les spahis à leur poursuite, avec mission de châtier au besoin les douars marocains qui auraient reçu les coupables.

Le Commandant de la Subdivision de Tlemcen rendit compte de ces incidents par le télégraphe, le 1^{er} septembre ; il sollicita en même temps l'envoi de renforts, afin de masser à la frontière des troupes chargées de protéger et de surveiller nos tribus.

(1) Pièces 16, 17, 18, 19 et 46.

A propos des assassinats de Marnia, le général de Montauban répondit de suite qu'il donnait son adhésion aux mesures prises ; il invita le général de Beaufort à agir avec vigueur « pour repousser toute attaque ou punir un flagrant délit », en usant toutefois de « circonspection et sans aller trop loin ».

Cette restriction revenait constamment, comme un leitmotiv ; elle réduisait les autorités de la frontière à la défensive, par conséquent à l'impuissance. En face d'un pays inorganisé, livré à l'anarchie, on ne pouvait obtenir des résultats qu'en se faisant justice soi-même, dans toutes les circonstances, sans s'embarrasser de scrupules diplomatiques ; or ce sont surtout des scrupules de ce genre qui semblent avoir limité l'action des Français.

Quant au renforcement des troupes, il était assez difficile de donner satisfaction au général de Beaufort. Le Commandant de la Division d'Oran venait de recevoir l'ordre de diriger quatre bataillons sur la Kabylie et il ne lui restait guère d'unités disponibles ; celui-ci décida donc, qu'en cas d'urgence, il conviendrait d'employer toutes les troupes de Tlemcen, lesquelles seraient remplacées dans cette ville par un bataillon de la Légion étrangère, tiré de Sidi-Bel-Abbès.

Les fausses nouvelles, qui sont un signe caractéristique des époques troublées, devenaient plus fréquentes, et les indigènes manifestaient des tendances à répandre des bruits alarmants. Sur la foi de renseignements de cette nature, le colonel Baradère fit envoyer, un peu à la légère, des troupes à Zaouïet-El-Mira, dans une position d'où elles couvraient la ville de Nemours.

L'état du pays ne s'améliorant pas, le général de Beaufort organisa une colonne, avec les éléments à sa disposition, et se mit en route pour la frontière à la fin d'octobre ; des goums étaient adjoints à la colonne, ces forces auxiliaires devaient être employées, soit à battre l'estrade, soit à exécuter des coups de main sur les campements

marocains voisins, qu'il y aurait lieu de châtier. Les cavaliers indigènes sont en effet particulièrement aptes à ces sortes d'opérations, quand ils se sentent soutenus en arrière par les troupes régulières.

Les Oulad-Sidi-Medjahed, tribu de la plaine de Marnia, venaient de faire défection ; rien n'avait gêné leur fuite, car le poste de spahis, installé antérieurement dans le caravansérail bâti au bord de la Tafna, était supprimé depuis quelque temps. La fidélité des Oulad-Mellouk, des Oulad-Nechar et des Angad d'El-Aricha inspirait des craintes, certains chefs indigènes avaient une attitude douteuse ; en résumé, l'état d'esprit des tribus de quelques cercles devenait inquiétant.

En vue de parer aux dangers de cette situation, le général de Montaubean fit tous ses efforts pour renforcer la colonne de la frontière ; il envoya au général de Beaufort deux escadrons du 4^e Chasseurs de France, qui se trouvaient à Sidi-Bel-Abbès, afin de le mettre en mesure d'organiser solidement la police des confins (1).

La colonne du général de Beaufort campe dans la plaine d'Angad ; les premières représailles contre les Marocains

Pendant que la colonne s'installait sur l'oued Zouïa, à la lisière sud de l'Angad, le Commandant supérieur de Nemours guettait une occasion favorable d'exercer des représailles sur les Marocains. Le colonel Baradère avait reçu, antérieurement, du général Beaufort, l'ordre de saisir sur les marchés de son cercle les animaux et les marchandises appartenant aux tribus coupables d'agressions contre nos gens ; le produit des saisies devait servir à indemniser les victimes de ces agressions. Les Marocains menacés avaient sans doute eu vent des dispositions arrêtées, car ils s'étaient tout à coup abstenus de paraître sur les marchés

(1) Pièces 20, 21, 22 et 23.

d'Algérie ; peut-être faisaient-ils effectuer leurs transactions par des indigènes des fractions non compromises, mais cela était fort difficile à établir et, dans l'incertitude, il valait mieux ne pas sévir que de commettre des maladresses. Quoi qu'il en soit, dans les premiers jours d'octobre 1856, on avait confisqué seulement huit bœufs pris aux Mezaouir ; ce maigre résultat prouve que les saisies pratiquées dans les marchés ne constituent pas un moyen de coercition sérieux, elles offrent de multiples inconvénients (1) et il est généralement préférable de ne pas y avoir recours.

Au commencement du mois d'octobre, Cheikh-Slimane, le chef des Attia, avisa le Commandant supérieur de Nemours que des Beni-Snassen des tribus à châtier viendraient au prochain marché de sa fraction. Le Caïd des Msirda, Ali-bel-Lahcene, fut chargé de s'emparer de leurs biens, en ayant soin de leur indiquer les raisons qui motivaient cette mesure ; ces explications étaient superflues, car, aux yeux des Marocains saisis, le procédé employé contre eux ne pouvait que revêtir le caractère d'une indigne spoliation. Ces gens appartenaient aux tribus des Beni-Ourimeche, Beni-Attigue et Beni-Mengouch ; leur petit nombre ne leur permettant pas de résister, ils se laissèrent dépouiller sans trop de difficultés et on leur enleva quelques animaux et un peu de blé. Le dénonciateur, Cheikh-Slimane, des Attia, souleva pourtant un incident qui faillit provoquer une bagarre. Ce cheikh avait certainement indiqué le coup à faire afin d'assouvir des rancunes personnelles, et non dans le but d'être agréable aux Français qu'il détestait cordialement ; lorsqu'il s'agit de razzier ses amis des Beni-Ourimeche,

(1) Les principaux inconvénients sont : création sur les marchés d'une agitation nuisible, diminution inévitable de leur rendement, atteinte portée aux intérêts des gens que l'on veut protéger, représailles probables de la part des indigènes saisis, entretien d'un état de choses préjudiciable aux relations commerciales, durée indéfinie de la crise, etc., etc.

il s'interposa en leur faveur et Ali-bel-Lahcene ne parvint à remplir complètement sa mission qu'en menaçant d'employer la force. L'attitude énergique du Caïd des Msirda mit fin à l'opposition de Cheikh-Slimane, qui parvint quand même à faire échapper un troupeau de bœufs.

Après cette affaire, l'attitude des Marocains, qui jusque-là avait été simplement agressive, se transforma, comme il fallait s'y attendre, en hostilité ouverte. Le lendemain, des cavaliers des Beni-Attigue prirent deux mulets aux Msirda et leur blessèrent un homme. Vers le 10 octobre, un miad des Angad et des Beni-Snassen s'assembla à Sefrou ; dès que les assistants se furent séparés, des bandes organisées se mirent à parcourir la frontière, elles menaçaient les tribus algériennes, arrêtaient et détroussaient les isolés et commettaient toutes sortes d'excès. Il résulta de cette situation une sorte d'état de guerre, qui ne permettait plus la continuation des représailles sur les marchés ; il devenait nécessaire de s'armer pour repousser les attaques des Marocains. Le Commandant supérieur de Nemours comptait s'établir à Bieder avec les goums, afin de couvrir le territoire du cercle jusqu'à la venue de la colonne dans la région du Kiss ; il fit des propositions dans ce sens au général de Beaufort et lui demanda, en outre, la mise à sa disposition de 300 hommes d'infanterie, qu'il désirait établir en réserve à Aïn-Arbouz, de manière à pouvoir les porter rapidement partout où le besoin s'en ferait sentir. Bien que paraissant avoir confiance dans la plupart des tribus, qui s'offraient à châtier elles-mêmes nos adversaires, le colonel Baradère jugeait plus prudent de maintenir leurs cavaliers en seconde ligne ; en laissant ceux-ci libres d'opérer à leur guise, on risquait, en effet, d'étendre inutilement le conflit.

Cheikh-Slimane cessa à ce moment son double jeu et il se déclara franchement contre nous ; le territoire de sa tribu fut le lieu de rendez-vous des Beni-Snassen, qui allaient piller les tribus algériennes des confins. Les Attia,

quoique fixés en Algérie, avaient été reconnus sujets marocains par le traité de 1845 ; le Commandant supérieur de Nemours était d'avis de les razzier à fond, pour les punir de leur complicité, et de les expulser ensuite, mais le général de Beaufort ne s'arrêta pas à une mesure aussi radicale et il décida d'ajourner le règlement de la question.

Entre temps, la colonne avait dressé son camp à Ras-Mouilah, à l'ouest de Marnia, où sa présence n'était pas sans inquiéter les populations du Maroc ; les Beni-Snassen et les Angad exerçaient autour d'elle une étroite surveillance et plaçaient, chaque nuit, à proximité des avant-postes, des éclaireurs ayant pour mission de signaler sans retard tous ses mouvements.

Dans la crainte d'être enlevé, Bel-Hadj, l'agha dissident des Oulad-Riah, reculait constamment son campement ; ne se trouvant pas suffisamment en sûreté à Aïn-Sfa, il finit par aller planter sa tente au milieu de la montagne. L'agitation n'existait d'ailleurs que dans les tribus de la plaine de Triffa, du massif des Beni-Snassen et de la partie de la plaine d'Angad située au nord d'Oudjda ; les tribus installées au sud de cette ville étaient calmes et Mohammed-ben-Khedda, le chef des Oulad-Ali-ben-Talha, se rendit même auprès du commandant de la colonne afin de protester de son dévouement (1).

*Les tribus marocaines de la frontière
se mettent hors de la portée de la colonne ;
celle-ci reste en observation dans l'Angad.*

Devant l'inaction de la colonne, qui ne paraissait pas disposée à sortir du territoire algérien, les Marocains, un peu inquiets au début, ne tardèrent pas à se rassurer ; comme il était néanmoins préférable de se tenir à l'abri des coups, les Triffa et les Beni-Snassen se retirèrent dans

(1) Pièces 24, 25, 26, 29 et 46.

la montagne, à quelque distance de la frontière. La région à l'ouest du camp de Ras-Mouilah paraissait calme ; on y voyait simplement circuler des patrouilles, qui se retiraient après avoir reconnu la colonne et constaté qu'il ne s'y passait rien d'anormal.

Le 14 octobre, le général de Beaufort prit des dispositions en vue de porter ses troupes au Menaceb-Kiss ; il donna rendez-vous en ce point au Commandant supérieur de Nemours. Le but de ce mouvement était de se montrer en force dans la tribu des Attia, afin de s'emparer sans résistance de Cheikh-Slimane, dont l'arrestation venait d'être décidée par le général de Montauban ; on devait sévir en même temps sur la tribu, qui avait toujours fait cause commune avec son chef. Le départ de la colonne, qui était fixé au 15 octobre, fut ajourné jusqu'au 18, parce que les escadrons de chasseurs d'Afrique n'avaient pas encore rejoint ; les événements, qui se produisirent sur ces entrefaites, vinrent de nouveau modifier ces projets.

Depuis qu'il avait quitté Aïn-Sfa, l'émigré Bel-Hadj se trouvait chez les Bessara ; la masse témoignait quelques égards à cet ex-agma, mais, en revanche, El-Hadj-Mimoun et Kaddour-ben-Ghadi semblaient peu disposés à se lier avec lui. Ce dernier, qui l'avait reçu pompeusement lors de sa fuite, jugeait sans doute cette manifestation suffisante ; il ne devait pas éprouver beaucoup de sympathie envers cet ancien serviteur des Français. Bel-Hadj, isolé au milieu de populations qui lui étaient complètement étrangères, aurait bien voulu se faire pardonner son dévouement passé à notre cause ; on prétendit qu'il avait essayé d'entraîner les Angad à une attaque de nuit contre le camp de la colonne et que ceux-ci avaient refusé.

Quant aux Beni-Snassen, ignorant toujours nos intentions, ils se tenaient prêts à toute éventualité ; El-Hadj-Mimoun interdit à ses contribuables de commencer les labours et il leur fit prendre des mesures de défense. Des

rassemblements armés se formèrent à Sefrou et à Aghbal; une certaine agitation régnait dans la montagne et le bruit courut même que la colonne française serait attaquée, si elle dressait son bivouac sur les rives de l'oued Kiss.

Le 17 octobre, Cheikh-Slimane alla voir El-Hadj-Mimoun à Sefrou, puis il se rendit à Oudjda. Le lendemain, le cadî des Attia, à la tête d'une députation de sa tribu, se présenta au camp de la colonne; afin de détourner le châtiment dont ils se sentaient menacés, les délégués des Attia se répandirent en protestations de dévouement.

Par suite de l'absence de Cheikh-Slimane, il n'était pas utile de diriger de suite la colonne sur le Kiss; comme d'autre part les chasseurs d'Afrique n'avaient pas rallié à la date prévue, le général de Beaufort décida d'attendre encore quelques jours avant d'entamer son mouvement vers le Nord. Pour ne pas laisser ses troupes inactives, il les ramena à l'Oued-Zouïa, en leur faisant traverser la plaine d'Angad (1).

*Les opérations des goums de Nemours
et l'arrestation du cheikh des Attia*

Depuis la saisie faite sur les Beni-Snassen au marché des Attia, les Marocains n'allaient plus commercer ostensiblement sur notre territoire; il devenait donc à peu près impossible d'employer de nouveau contre eux le même moyen de coercition. Le Commandant supérieur de Nemours, qui n'était pas en mesure de châtier directement les Marocains, songea alors à faire rechercher les biens qu'ils pouvaient avoir en dépôt dans les tribus algériennes et à les confisquer.

Le colonel Baradère fut informé, dans la deuxième quinzaine d'octobre 1856, que des bœufs, appartenant aux Beni-Ourimeche, se trouvaient sur le territoire de son

(1) Pièces 27, 28, 29 et 33.

cercle ; il fit opérer par le Caïd des Msirda la saisie du troupeau, dont la vente rapporta 1.510 francs. Une autre opération du même genre échoua complètement. D'après des renseignements certains, les Beni-Drar venaient fréquemment chez les Msirda pour leur vendre des grains ; les transactions avaient lieu à Bessam, au voisinage de la frontière. Des hommes expédiés sur les lieux afin d'arrêter les Beni-Drar ne trouvèrent personne ; ceux-ci, prévenus à temps par le khalifa du Caïd des Msirda, s'étaient empressés de prendre la fuite. L'attitude de ce khalifa, condamnable à notre point de vue, est néanmoins très explicable ; les populations limitrophes ayant de nombreux intérêts communs, on s'exposait à des désobéissances en obligeant les Algériens à livrer ou à piller les Marocains qu'ils accueillaient chez eux.

Entre temps, les troupes étaient revenues à leur ancien campement de Ras-Mouilah ; le colonel Martineau avait pris le commandement en l'absence du général de Beaufort, rentré momentanément à Tlemcen. Les Marocains continuaient à faire le vide autour de la colonne ; le 26 octobre, les goums envoyés en reconnaissance vers Oudjda et le Birrou, où l'on signalait des embuscades, rallièrent le camp sans avoir rien vu.

La nouvelle série de représailles, entreprise dans le Cercle de Nemours, ne tarda pas à provoquer des ripostes de la part des Marocains. Dans la nuit du 25 au 26 octobre, des maraudeurs tuèrent un Algérien et s'emparèrent de trois vaches à côté de la colonne Montagnac ; le 28, une bande de cavaliers des Haouara de Triffa chercha à traverser le territoire des Attia, pour aller piller les Msirda ; ces cavaliers furent repoussés par un groupe d'Attia sous les ordres de Cheikh-Slimane, qui croyait sans doute ainsi faire oublier aux Français tous leurs griefs contre lui.

Le Cheikh des Attia s'illusionnait et son arrestation était toujours décidée ; le général de Beaufort, ne pouvant s'en

charger lui-même, comme il l'avait tout d'abord prévu, avait fini par laisser ce soin au Commandant supérieur de Nemours. Le 29 octobre, le Caïd des Msirda, Ali-bel-Lahcene, arrêta Cheikh-Slimane à Haouaren ; dans la matinée du lendemain, on le dirigea sur Tlemcen pour être interné. Cet acte de vigueur terrifia les Attia, ils furent sur le point d'émigrer et les enfants de Cheikh-Slimane se réfugièrent auprès d'El-Hadj-Mimoun ; ce dernier, en apprenant la disgrâce de son ami, faillit rompre complètement avec nous. Néanmoins, l'effervescence dura peu ; la plupart des Attia acceptèrent le fait accompli et les enfants de Cheikh-Slimane revinrent dans leur tribu.

Au moment où se déroulaient ces incidents, le caïd Kaddour, des Oulad-Sidi-Medjahed, venait d'être assassiné aux portes d'Oudjda, avec son khodja et son chaouch : les meurtriers étaient connus, mais, suivant son habitude, Kaddour-ben-Ghadi ne faisait rien pour les punir. Un douar des Mezaouir-Mekhies, tribu à laquelle appartenaient les assassins, se trouvait à notre portée ; on décida de l'enlever. L'opération fut confiée aux goums des Msirda et des Souhalia ; ceux-ci se rassemblèrent discrètement à la colonne Montagnac, comme s'il s'était agi d'assurer un service de garde et, le 31 octobre, ils exécutèrent avec succès le coup de main. Des dispositions avaient été prises afin d'empêcher le pillage du douar, que l'on interna jusqu'à nouvel ordre sous les murs de Nemours. Bien entendu, les Marocains cherchèrent aussitôt à se venger ; le 1^{er} novembre, des cavaliers des Mezaouir et des Oulad-ben-Azza razièrent un troupeau de 800 chèvres aux Msirda. Ces derniers montèrent à cheval et se lancèrent à la poursuite des ravisseurs, auxquels ils ne purent reprendre le butin ; c'est seulement sur l'intervention des Beni-Drar que les animaux furent rendus à leurs propriétaires.

En résumé, à la fin du mois d'octobre, la présence de la colonne sur la frontière avait ramené le calme parmi

nos populations et les fractions douteuses ne songeaient plus à émigrer ; par contre, les relations avec les tribus du Maroc restaient très tendues, des complications étaient toujours à craindre (1).

Pendant que d'autres colonnes opèrent dans la région frontière du Sud, la colonne du Nord parcourt la vallée du Kiss, où elle a un engagement avec les Beni-Snassen, puis elle rentre à Tlemcen pour être distoquée.

Sur les confins du Sud, la situation était également très difficile ; depuis leur défection, les Hamyane ne cessaient de rôder autour des tribus fidèles, qu'ils pillaient à chaque occasion favorable. Pour mettre fin à cet état de choses, au début de novembre 1856, on mit en mouvement deux colonnes légères, qui donnèrent la chasse aux Hamyane.

La première colonne, organisée à Géryville par le capitaine de Colomb, comprenait 1.200 goumiers, 500 fantassins arabes, 100 tirailleurs algériens et 25 spahis. Le 8 novembre, cette colonne atteignit, vers Tendrara, les tentes des Hamyane qui suivaient l'agha Mebkhout ; elle les razzia et les mit dans l'obligation de demander l'aman (2).

La seconde colonne, formée avec des éléments, en grande partie indigènes, tirés de Sebdou et de Saïda, se concentra à Aïn-Ben-Khelil, sous les ordres du capitaine Leroux ; elle opéra sa jonction avec la colonne de Géryville à Oglat-El-Aricha, après l'affaire du 8 novembre. La colonne tomba sur les Hamyane-Djembâa, qui avaient fui au Sud, vers la plaine de Tamlelt ; cette fraction dut aussi se soumettre.

Ces opérations, vigoureusement conduites, avaient fait

(1) Pièces 30, 31, 32, 33, 34 et 46.

(2) Aman, pardon ; demander l'aman c'est faire acte de soumission.

rentrer les Hamyane dans le devoir et rétabli le calme sur les Hauts-Plateaux. Il est juste d'observer que les commandants des colonnes du Sud disposaient d'une assez grande liberté d'action qui facilitait beaucoup leur tâche ; aux termes de l'article 4 du traité de 1845, ils avaient en effet le droit de poursuivre les sujets algériens dans toute l'étendue de la zone frontière située au-dessous du Teniet-Es-Sassi.

La colonne du Nord, dont le général de Beaufort avait repris le commandement, quitta enfin l'Angad pour aller circuler le long de l'oued Kiss ; le 4 novembre, elle installa son camp à proximité de la mer, au lieu dit Adjeroûd. Une trentaine de tentes des Attia s'étaient retirées chez les Beni-Snassen, en apprenant l'arrivée des troupes françaises ; malgré cela, le restant de la tribu eut une attitude des plus correctes ; les notables se portèrent au devant du général, ayant à leur tête les fils de Cheikh-Sliman, qui sollicitèrent, très respectueusement, la mise en liberté de leur père. Impressionnés par notre déploiement de forces, les Attia et les Beni-Mengouch d'Algérie firent preuve de soumission ; leurs cavaliers se joignirent aux troupes et prirent part à toutes les reconnaissances.

Le 6 novembre, la colonne remonta la rive droite de l'oued Kiss ; elle était couverte en arrière par le goum de Tlemcen. Pendant la marche, ce goum fut suivi, à courte distance, par une bande de Djaouna et de Mezaouir. Au bout d'un certain temps, la conversation s'engagea entre les deux groupes ; les Marocains déclarèrent à leurs interlocuteurs qu'ils avaient reçu d'El-Hadj-Mimoun l'ordre de surveiller les mouvements des Français ; le chef des Beni-Snassen leur aurait, paraît-il, recommandé d'éviter toute agression s'ils n'étaient pas attaqués.

Ce qu'il y a de certain, c'est que les Marocains se tenaient sur leurs gardes. Lorsque la colonne s'arrêta à hauteur des villages des Attia pour bivouaquer, de nombreux cavaliers garnissaient les mamelons voisins d'Agh-

bal ; quelques-uns d'entre eux s'approchèrent même des avant-postes. Dans ces conditions, une attaque de nuit était possible, aussi les Français prirent-ils des mesures en conséquence ; la nuit s'écoula néanmoins sans incidents et, le 7, à l'aurore, on ne voyait plus un seul cavalier dans la plaine. Vers midi, des groupes très denses se reformèrent de nouveau sur les hauteurs de la rive gauche du Kiss ; les cavaliers avaient mis pied à terre et paraissaient vouloir se borner à observer les Français.

Quand la colonne se remit en route, le 9 novembre, le goum, qui formait encore l'arrière-garde, fut de nouveau suivi par des cavaliers appartenant aux Oulad-Mongar et à la Zaouïa de Sidi-Slimane. Les Algériens et les Marocains durent, sans doute, s'apostropher et entamer une discussion qui dégénéra en querelle, car, en arrivant au lieu dit El-Malha, les derniers se mirent à tirer des coups de fusil sur les premiers qui ripostèrent.

Ainsi que les jours précédents, les contingents marocains étaient en observation à proximité de la frontière ; au bruit de la fusillade, les Oulad-ben-Azza franchirent le Kiss pour attaquer la colonne, qui accourait au secours de son arrière-garde. Les Français prirent alors une vigoureuse offensive et refoulèrent les assaillants au-delà de la rivière, dans la direction de l'oued Sidi-Azouz, lequel traverse le territoire des Ahel-Eddir des Beni-Khaled. Les goums des Angad, des Triffa et des Beni-Snassen, à l'exception de ceux des Beni-Ourimeche, ne tardèrent pas à entrer en ligne ; ils furent bientôt renforcés par les fantassins des tribus des Beni-Snassen voisines et l'engagement devint général (1). La colonne se déploya et l'artille-

(1) L. Voinot, *loc. cit.*, p. 533 ; tir. à part, p. 375.

Cet engagement est donné comme ayant eu lieu le 8 novembre, d'après les rapports du Cercle de Marnia ; le *Moniteur Algérien* indique la date du 10 novembre. En réalité l'affaire est du 9 novembre ; la correspondance du commandant de la colonne et celle du commandant du Cercle de Nemours l'établissent nettement.

rie ouvrit le feu ; les soldats français, vivement enlevés, mirent en fuite leurs adversaires, après les avoir rejetés jusqu'au pied des montagnes. Nos troupes payaient leur succès de quelques pertes, mais elles en avaient infligé de sérieuses aux Marocains. Ces derniers abandonnèrent sur le terrain une soixantaine de cadavres ; trois marabouts fanatiques, qui excitaient leurs coreligionnaires au combat, se trouvaient parmi les morts ; l'un d'eux, le cadi El-Khelloufi des Oulad-ben-Azza, avait eu la tête emportée par un obus.

Après le combat, le général de Beaufort ramena ses troupes sur la rive gauche du Kiss ; il les fit bivouaquer un peu au sud du Menaceb. Le 10 novembre, la colonne exécuta une reconnaissance sur le terrain de l'engagement ; l'ennemi ayant complètement disparu, le général ordonna de reprendre la marche sur Tlemcen, où la colonne devait être licenciée.

Dès qu'il eut connaissance du combat du 9 novembre, le général de Montauban envoya des félicitations aux officiers et aux troupes pour leur brillante conduite au feu ; il adressa néanmoins quelques observations au général de Beaufort. Tout en convenant que la leçon donnée aux Marocains leur montrait que nous ne les craignons pas, et que nous étions maîtres de les châtier quand nous le voudrions, le Commandant de la Division d'Oran faisait des réserves sur l'opportunité de l'affaire. Ces réserves étaient basées sur les ordres formels du Gouvernement, prescrivant de s'abstenir de toute action susceptible d'engager la question du Maroc. D'après le général de Montauban, l'engagement aurait pu être évité, si l'on avait confié le service d'arrière-garde à de l'infanterie, au lieu d'en charger des auxiliaires indigènes, trop impressionnables. Cette opinion était peut-être en partie fondée ; il faut pourtant reconnaître que l'attitude expectante imposée à la colonne devait accroître l'audace des Marocains, et

que cela suffisait pour les inciter à attaquer nos troupes (1).

*Les Beni-Snassen se jettent sur les Msirda
et font des rassemblements menaçants, qui ne tardent pas
à se disperser*

Au moment où le commandant de la colonne, qui croyait l'ennemi complètement dispersé, entamait son mouvement de retraite, les Beni-Snassen, battus à Sidi-Azouz, s'étaient reformés plus au Nord, afin de se venger de leur échec sur les populations algériennes de la frontière. Dans la journée du 10 novembre 1856, une bande de Beni-Snassen se rua sur le village de Saramrane, chez les Msirda ; les habitants, faisant face à l'attaque, tuèrent deux hommes et prirent deux chevaux aux assaillants, en ne perdant qu'un cheval blessé. La situation restait d'ailleurs inquiétante, car les Beni-Snassen étaient toujours rassemblés. Le Commandant supérieur de Nemours, avisé d'urgence par le caïd Ali-bel-Lahcene, envoya, le 11, les goums du cercle à Hassi-Arbouz pour couvrir les tribus ; il demanda en outre au général de Beaufort de lui dépêcher au plus vite un détachement de troupes régulières.

Pendant que le colonel Baradère prenait ces premières mesures de défense, les événements se précipitaient en augmentant chaque jour de gravité. Le 11 novembre, la zaouaï d'El-Anabra fut, à son tour, attaquée par les Beni-Snassen. Sous le choc d'un adversaire dix fois plus nombreux, les Msirda ne purent tenir ; ils se replièrent après avoir perdu un tué et un blessé. Quoiqu'ayant eu trois tués au cours de l'engagement, les Beni-Snassen n'en restèrent pas moins maîtres du village, qu'ils s'empresèrent de razzier. Les femmes, tout à fait affolées, n'avaient pas eu la présence d'esprit de suivre la retraite des hom-

(1) Pièces 34, 35, 36, 40, 43 et 45. — *Moniteur Algérien* du 10 décembre 1856. — De la Martinière et Lacroix, *loc. cit.*, t. II, p. 207.

mes ; elles étaient restées à la lisière des maisons. Les assaillants, sans s'émouvoir de leurs cris de désespoir, se mirent à les dépouiller ; en se retirant, ils emmenèrent avec eux une petite fille et deux femmes, qui furent conduites l'une chez les Mezaouir, l'autre chez les Beni-Mengouch. Le goum de Nemours apprit ce nouvel incident lorsqu'il arriva à l'oued Kouarda ; il était alors trop tard pour intervenir.

A la suite de ces hardis coups de main, les nouvelles les plus alarmantes circulèrent dans le pays. Un grand rassemblement était en train de se constituer à Aghbal. Certains prétendaient que les Marocains s'armaient pour la guerre sainte, par ordre de Mohammed-El-Mekki et d'El-Hadj-Mimoun, et que ce dernier, rendu furieux par l'échec infligé aux Beni-Snassen, le 9 novembre, avait juré d'aller camper avec ses contingents à Sidi-Brahim, dans la plaine au sud de Nemours. Les deux personnages précités cherchèrent à nous faire croire, ainsi qu'au Caïd d'Oudjda, qu'ils étaient étrangers à cette agitation ; on est en droit de douter de la sincérité de leurs protestations. Quoi qu'il en soit, à cause de l'attitude nettement hostile des Beni-Snassen, il fallait tout au moins s'attendre à de fréquentes incursions de maraudeurs sur le territoire algérien.

Les affaires de Saramrane et d'El-Anabra provoquèrent une véritable panique parmi les populations établies entre la frontière et Hassi-Arbouz. La plus grande partie des Msirda-Fouaga, et même les Attia, abandonnèrent leurs villages pour aller se réfugier sur l'oued Kouarda. Il était de toute nécessité de rassurer et de protéger les tribus.

Le général de Beaufort apprit les événements en cours de route ; lorsque la colonne eut rallié Marnia, il fit partir pour Nemours, dans la matinée du 12 novembre, le bataillon de zouaves et un escadron de chasseurs de France ; ces troupes furent placées en surveillance à Zaouïet-El-Mira, d'où elles pouvaient se porter rapide-

ment dans les directions menacées. Le colonel Baradère, qui redoutait une aggravation de la situation, regrettait vivement que l'on n'ait pas cru devoir mettre une section d'artillerie de montagne à sa disposition. Afin d'être prêt à toute éventualité, il aurait également bien voulu rendre praticable aux convois la piste de Zaouïet-El-Mira à l'oued Kouarda ; mais, pour faire exécuter ce travail par les zouaves, il fallait des outils de pionnier, or, le nombre de ceux disponibles dans le magasin du génie de Nemours était absolument insuffisant. Il manquait en outre des mulets du train pour assurer le ravitaillement de la colonne. Le Commandant supérieur de Nemours sollicita, avec insistance, l'envoi des animaux et du matériel faisant défaut.

Les mesures prises d'urgence, en vue de couvrir le territoire du Cercle de Nemours, reçurent l'approbation du général de Montauban ; celui-ci recommanda la plus grande vigilance, en faisant observer que la nouvelle agression des Beni-Snassen constituait un fait très grave, qui venait s'ajouter aux autres griefs que nous avons déjà contre eux. Toutefois, en annonçant au général de Beaufort qu'il lui expédiait un renfort de deux bataillons et deux escadrons, le Commandant de la Division d'Oran ne manqua pas de rappeler, une fois de plus, que notre action devait être purement défensive et se borner à ceci : réinstaller dans leurs maisons les populations qui avaient fui, les faire respecter et protéger leurs labours.

Le 13 novembre, il se produisit une légère détente ; les contingents rassemblés à Aghbal se dispersèrent, sans doute en raison du manque de vivres et de la difficulté d'entreprendre des coups de main sur le territoire algérien, depuis qu'il était gardé. Lorsque les contingents des Beni-Snassen eurent rallié les villages, ces montagnards durent réfléchir aux conséquences possibles de leur hostilité à l'égard des Français ; ils prirent aussitôt de grandes précautions, afin de se mettre à l'abri de leurs coups. Les Beni-Khaled s'enfoncèrent dans la montagne ; ils tinrent

leurs troupeaux rassemblés et ne les conduisirent plus à l'abreuvoir, à la source d'Aghbal, qu'en une seule fois et sous escorte.

Les troupes de Zaouïet-El-Mira ayant été camper à Tiouli, les Algériens reprirent confiance. Les Attia, bien décidés à se défendre, se réinstallèrent sur leur territoire, après avoir mis en lieu sûr ce qu'ils avaient de plus précieux. Les Msirda d'Haouaren, d'El-Anabra et de Bieder laissèrent leurs familles et leurs troupeaux à l'oued Kouarda et rentrèrent dans leurs maisons. Tout le monde fit bonne garde, afin d'éviter des surprises, et les cultivateurs entreprirent sans tarder leurs labours. En résumé, dès le 14 novembre, la situation était devenue moins inquiétante.

El-Hadj-Mimoun se rendit à Oudjda, le 19 novembre, dans le but de s'entendre avec Kaddour-ben-Ghadi, à propos des affaires de la frontière ; le 22, il regagna tranquillement la montagne. Le chef des Beni-Snassen ne semblait d'ailleurs pas disposé à nous susciter de nouvelles difficultés (1).

Les Beni-Snassen se calment, tandis que les émigrés persistent à commettre des crimes en Algérie ; l'émigration et le châtiment des Achache.

Les Beni-Snassen n'ayant pas renouvelé leurs attaques contre les tribus du cercle de Nemours, le calme reparut peu à peu dans la région frontière. Ces Berbères cherchaient à démêler nos intentions à leur égard, ils paraissaient craindre l'envoi d'une colonne chargée de les châtier chez eux et, dans le doute, ils se tenaient sur la réserve, afin de ne pas attirer inutilement l'attention.

Pendant les années 1857 et 1858, il y eut de fréquentes collisions entre les tribus de l'Amalat. Les querelles les

(1) Pièces 37, 38, 39, 41, 42, 43, 44 et 45.

plus futiles ne se réglaiènt qu'avec la poudre et les combattants laissaient presque toujours des morts sur le terrain. Le caïd d'Oudjda n'avait qu'un semblant d'autorité ; à plusieurs reprises, les mokhazenis qui portaient ses ordres furent reçus à coups de fusil. Pour se faire obéir de ses administrés, le fonctionnaire chénifien en était réduit à solliciter les bons offices des personnages influents, aussi la plus grande anarchie régnait-elle dans son commandement. Fort heureusement, l'agitation qui existait chez nos voisins ne se fit pas trop sentir en Algérie.

En revanche, les émigrés se livrèrent à de nombreux attentats sur notre territoire. Ces malfaiteurs, qui avaient un asile assuré au Maroc, étaient certains de l'impunité ; à chaque occasion favorable, ils franchissaient la frontière pour commettre des vols et des assassinats, puis, leur coup fait, ils allaient se mettre à l'abri dans les montagnes des Beni-Snassen. Kaddour-ben-Ghadi se gardait bien d'intervenir ; il recevait même, disait-on, comme prix de sa neutralité, une partie du butin fait par les émigrés.

Les maraudeurs opéraient le plus souvent dans le Cercle de Marnia, qui était à cheval sur la grande trouée conduisant d'Oudjda à Tlemcen ; ils faisaient preuve d'une audace peu commune et n'hésitaient pas à s'avancer jusque sous les murs de nos postes militaires. Dans le courant de janvier 1857, ces bandits tuèrent deux ouvriers employés aux mines des Mâaziz ; ils firent en outre une tentative de meurtre et enlevèrent des animaux à 500 mètres de la redoute de Marnia. El-Mahdi-ould-Marnia, qui s'efforçait de marcher sur les traces de son frère El-Moufok, tenta, à différentes reprises, de razzier les Beni-Ouacine.

Des bandes armées s'embusquaient sur les principales routes pour tuer et dévaliser les voyageurs ; on était dans l'obligation de faire escorter les diligences. Au mois de février, une dizaine d'émigrés essayèrent d'arrêter le courrier à deux kilomètres à l'est de Marnia ; leur coup manqua parce que la voiture avait pris, par hasard, un chemin

autre que celui habituellement suivi. Ces brigands ne partirent d'ailleurs pas les mains vides ; ils attaquèrent le Commandant supérieur de Marnia, qui revenait de Tlemcen, et tuèrent un homme de son escorte ; ils assassinèrent ensuite deux juifs afin de s'emparer de leurs marchandises.

Au milieu de la première quinzaine de mars, le Commandant supérieur de Marnia fut de nouveau victime d'une tentative d'assassinat ; les auteurs de ce crime ayant été hébergés par un douar campé près de Djorf-El-Akhdar, sur l'oued Isly, on exerça des représailles sur ce douar ; dans la nuit du 11 au 12 mars, les goums allèrent y enlever quatre hommes.

A quelque temps de là, on eut encore à déplorer un attentat plus audacieux que les précédents. Le courrier de Nemours à Marnia, escorté par sept spahis, fut assailli à mi-route, dans un endroit accidenté, par une vingtaine d'hommes embusqués ; ceux-ci firent une décharge générale qui abattit trois chevaux et blessa un spahi, puis ils mutilèrent odieusement ce spahi resté entre leurs mains. Un peu plus tard, la sentinelle de la redoute de Marnia essuya des coups de feu et, au cours des deux derniers mois de l'année 1857, on trouva des Européens assassinés sur la route de Gar-Rouban et au voisinage des mines des Mâaziz.

Une pareille situation devenait intolérable ; malgré une surveillance sévère, on ne parvenait pas à saisir les coupables et, dans toute l'année, cinq seulement d'entre eux avaient été surpris en flagrant délit par des patrouilles et immédiatement passés par les armes. D'autre part, les populations indigènes n'inspiraient plus confiance ; elles recevaient les émigrés et empêchaient les recherches. Il fallait à tout prix rétablir la sécurité, aussi les autorités de Marnia prirent-elles, au début de 1858, des mesures très énergiques pour arriver à ce résultat. Les tribus envoyèrent à Marnia, à tour de rôle, 25 cavaliers ; on leur

fit parcourir la plaine, par petits groupes, avec mission d'arrêter tous les indigènes suspects, et de ramener au village les Européens circulant sans former un groupe d'au moins quatre hommes armés. Les caïds durent battre le pays en tous sens avec leurs gens, fouiller les moindres cachettes et dépister les rôdeurs. Cette chasse à l'homme poursuivie sans trêve, ni merci, finit par éloigner les coupeurs de route, si bien que, au cours de l'année 1858, il n'y eut que deux Européens assassinés sur le territoire du Cercle de Marnia.

Ainsi qu'on l'a vu précédemment, la présence des troupes françaises au milieu des populations algériennes de la frontière, pendant l'automne de 1856, avait enrayé les défections ; l'effet obtenu persista après le départ de la colonne et, jusqu'en novembre 1857, époque à laquelle émigrèrent les Achache du Cercle de Nemours, on signala seulement la fuite au Maroc de quelques tentes isolées.

Dans les premiers mois de 1858, les Achache, qui étaient campés au pied nord des montagnes des Beni-Snassen, semblaient résolus à demeurer en dissidence ; de plus, ils donnaient asile dans leur douar à des malfaiteurs dangereux. Pour ces motifs, les Français décidèrent d'aller châtier les Achache jusque dans leur retraite. L'exécution de l'opération fut confiée au Commandant supérieur de Marnia ; la colonne mise à sa disposition comprenait : 110 hommes d'infanterie, un escadron de chasseurs d'Afrique, 110 spahis et 300 goumiers à cheval. L'escadron de chasseurs de Nemours, qui devait couvrir la retraite de cette petite colonne, reçut l'ordre de se porter à sa rencontre dans la plaine de Triffa.

La colonne quitta Marnia, le 25 mars, à une heure de l'après-midi ; l'infanterie s'établit à Sidi-Bou-Djenane et la cavalerie s'enfonça dans l'Ouest, par une marche de nuit, de manière à surprendre les dissidents. Vers trois heures et demie du matin, nos cavaliers, qui avaient été signalés par des feux allumés sur les montagnes, attei-

gnirent l'oued Tazaghine, où se trouvait le douar des Achache ; ces derniers n'eurent pas le temps d'organiser la défense, ils furent bousculés en perdant quelques tués et on leur enleva 200 bœufs, 240 moutons et 17 chameaux. Un parti de cavaliers des Achache, Mezaouir et Beni-Snassen harcela la colonne pendant la marche de retour ; les balles tirées par ces cavaliers nous blessèrent plusieurs hommes et tuèrent quelques chevaux ; l'arrivée de l'escadron de Nemours fit cesser leur poursuite à Aghbal.

La razzia faite sur les Achache provoqua une grosse émotion chez les Beni-Snassen, El-Hadj-Mimoun organisa une réunion dans sa maison ; le Caïd d'Oudjda y assista. Au cours de la discussion, les exaltés proposèrent d'exercer immédiatement des représailles sur les douars des Beni-Ouacine ; les Beni-Khaled, qui, étant nos voisins directs, se trouvaient les plus exposés à nos coups, refusèrent de s'associer à cette motion, et les Marocains durent abandonner leur projet d'agression.

En résumé, à la fin de l'année 1858, les populations algériennes voisines de la frontière ne jouissaient que d'une paix très précaire ; les actes d'hostilité des Marocains n'ayant pas été réprimés avec énergie, on pouvait s'attendre, à tout instant, à de nouvelles complications. Ces complications ne devaient d'ailleurs pas tarder à se produire et, pour n'avoir pas osé sévir en temps opportun, les Français allaient être contraints, en 1859, de lancer deux divisions à l'assaut du massif des Beni-Snassen (1).

Capitaine L. VOINOT.

(1) Pièces 47, 48, 49, 50, 51, 52. — L. Voinot, *loc. cit.*, pp. 534 et 535 ; tir. à part, pp. 376 et 377.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Abréviations : (A. G. G.) Archives du Service des Affaires indigènes du Gouvernement général de l'Algérie; (A. C. M.) Archives du Service des Affaires indigènes du Cercle de Marnia.

N° 1

*Rapport annuel du bureau arabe de Marnia
sur les nouvelles politiques (Extraits)*

(A. C. M.) Registre des minutes

Année 1853.

L'année 1853 n'a été signalée sur la frontière par aucun événement important ; nos voisins, chez lesquels était encore le souvenir du juste châtement qui leur avait été infligé en 1852, n'ont cherché aucune querelle à nos tribus et ont vécu dans les meilleurs termes avec elles. Nos arabes, confiants dans notre protection, ont joui des bienfaits de notre administration, et la tranquillité parfaite qui n'a cessé de régner chez eux offrait un contraste frappant avec l'état de misère et de désordre dont étaient affligés leurs voisins. Dans ce résumé succinct des faits de l'année 1853, nous aurons donc peu de chose à dire sur nos tribus ; mais comme les événements de la frontière nous touchent d'une manière toute particulière, nous ne pouvons passer sous silence les faits les plus remarquables qui ont signalé l'année.

Au mois de janvier, les Beni-Snassen reprennent les hostilités contre Ouchda, mais aucune action décisive n'a lieu ; les habitants de cette dernière ville se renferment dans leurs murs, et leurs ennemis viennent marauder jusque dans les jardins. Au mois d'avril, l'administration

des Beni-Snassen est enlevée à Si-Mohammed-ben-Tahar et donnée à Ben-Abd-el-Saddok, caïd du Riff ; ce changement ne termine pas la querelle et les habitants d'Ouchda, n'osant plus sortir de leur casbah, viennent implorer notre secours : un parent du sultan, envoyé de Fez, ne parvient à aucun résultat, et les hostilités ne sont suspendues que parce que Hadj Mimoun a à combattre des ennemis plus redoutables.....

.....

Nous avons perdu quelques tentes, qui, presque toutes, sont allées grossir le douar des émigrés ; ces derniers, réunis en une Zaouïa, qui ont pour chef Moufok-ould-Maghnia, sont les seules des populations limitrophes qui nous aient donné des sujets de plaintes. Pendant les chaleurs de l'été, alors que nos arabes vont chercher un refuge dans la montagne, les maraudeurs traversent facilement une plaine que nous ne pouvons surveiller qu'avec beaucoup de peine, sont allés jusque sur la route de Tlemcen et ont dépouillé quelques convois. Nous avons été assez heureux pour en châtier un grand nombre mais plusieurs ont échappé à nos poursuites.

Les autres tribus limitrophes sont plongées dans la même anarchie ; nous les voyons, pour des motifs futiles, en venir aux armes, sans qu'aucune autorité semble vouloir intervenir. L'intérieur de l'empire est dans le même état, et partout où le maghzen n'est pas en force, l'autorité du sultan est méconnue. Un grand nombre de tribus ont refusé de payer les impôts et les caïds de l'empereur sont impuissants devant ce refus.....

N° 2

*Rapport annuel du bureau arabe de Marnia
sur les nouvelles politiques (Extraits)*

(A. C. M.) Registre des minutes

Année 1854.

La situation politique du cercle, pendant l'année 1854, a été très satisfaisante. Les populations se sont peu émues de l'état d'agitation dans lequel nos voisins de l'Ouest se sont maintenus continuellement. Dans ce résumé succinct, nous aurons donc moins à nous occuper de la politique de nos tribus que de celles du Maroc, qui nous touche d'une manière toute particulière, et qui a occupé principalement nos rapports de cette année.

La lutte des Beni-Snassen contre les habitants d'Ouchda, dans laquelle nous les avons laissés au commencement de cette année, au mois de mars, s'est peu fait sentir de notre côté.

L'anarchie la plus complète règne à Ouchda, qui n'est commandé que par un khalifa du kaïd. Cette autorité paraît peu disposée pour nous, en favorisant la désertion de quelques soldats de la Légion étrangère.

.....

La tranquillité fut légèrement troublée par le départ pour le Maroc de quatorze tentes des Beni-Bou-Saïd (cercle de Sebdou) par suite d'une discussion au sujet du paiement du zekkat. Ordre ayant été donné de ramener les fugitifs, le commandant supérieur de Lalla Maghnia, à la tête de son escadron de spahis et de 100 chevaux du goum, poursuivit les fuyards qui se réfugièrent dans Ouchda. 600 têtes de bétail et un butin considérable leur ont été enlevés. Ce petit coup de main exécuté sous les murs même d'Ouchda porta ses fruits. Le calme se rétablit chez nos voisins, et le fils de l'empereur ajourna son excursion qu'il voulait

pousser jusqu'à Ouchda et rentra à Fez avec sa colonne.
.....

Dans les premiers jours de septembre, les tribus du Rif profitent des troubles de l'intérieur et refusent l'impôt ; Abd-el-Saddok, qui est sur les lieux, demande des renforts que l'empereur n'envoie pas de suite, ce n'est que vers le 15 octobre qu'une colonne de 800 cavaliers, commandée par le chef du maghzen Muley-Brahim, lui permet de percevoir les impôts arriérés des Guellaïa. La présence de cette colonne contraria beaucoup les Beni-Snassen, ce qui n'empêcha pas Hadj-Mimoun de se mettre à leur tête et de marcher sur Ouchda.

Il est resté maître de la ville pendant deux jours, pendant lesquels il a perçu une contribution de 20.000 francs. Sur ces entrefaites, beaucoup de nos gens fréquentant les marchés du Maroc sont battus et dépouillés par les Beni-Snassen, mais dix maraudeurs tombent dans une patrouille de spahis commandée par le chef du Bureau arabe, qui les a amenés au commandant supérieur de Lalla Maghnia où ils ont été internés. Ces cavaliers qui venaient de faire un riche butin à Ouchda, ont payé ce qui avait été enlevé à nos gens et ensuite ont été reconduits à la frontière.

Le 15 octobre, un nouveau caïd nommé Caddour-ben-Ghadi est enfin installé à Ouchda. Ben-Ghadi paraît un homme énergique et disposé pour nous. Dernièrement, il s'est empressé de nous rendre un cheval qui se trouvait à Ouchda et qui avait été volé à un Européen.
.....

Dans les premiers jours de novembre, les Beni-Drar, les Ouled-el-Razi et le Mungour (1) se battent entre eux. Les Beni-Mattar ont aussi des démêlés avec les Beni-Yala. Les Beni-Snassen, voulant faire la paix, envoient un cheval

(1) Les Oulad el Mongar.

de gada(1) au caïd d'Ouchda, par l'intermédiaire d'El-Hadj-Mimoun qui se trouve dans cette ville avec 300 des siens. Le caïd Ben-Ghadi profite de la présence d'El-Hadj-Mimoun, pour l'inviter à empêcher et à punir même toute agression contre nos gens afin d'éviter toutes représailles de notre part. Malgré cette invitation, vers le 15, une fraction des Beni-Snassen s'est réunie à Sefraou (2), avec l'intention de tenter un coup de main sur nos Beni-Ouassin (Ouled Mellouk) ; rien cependant n'a été tenté, l'attitude des nôtres a empêché de mettre à exécution ce projet.

.....

Quant à El-Hadj-El-Askri, son audace s'est un peu calmée ; il a fait, il est vrai, de fréquentes apparitions dans le cercle, mais son passage n'a été marqué que dans deux circonstances. Vers la fin de mai, lui et les siens sont venus jusque sous les murs du fort faire une décharge de coups de fusil sur la smala des spahis qui se mirent aussitôt à sa poursuite, mais malheureusement la nuit favorisa sa fuite. Le 20 août, à 6 heures du soir, le bandit, avec six des siens, dépouillent deux hommes des Beni-b.-Saïd et attaquent un soldat du 54^e de ligne et un Européen, tous deux armés, qui revenaient de Gar-Rouban. Grâce à la bravoure et à l'intrépidité de ces deux hommes, El-Hadj-Askri et les siens se virent dans la nécessité de prendre la fuite, serrés de très près par un peloton de spahis qui les perdit de vue à la faveur de la nuit, mais qui les rejetta loin sur la frontière. Depuis cette époque, El-Hadj-Askri paraît avoir renoncé quant à présent à ces excursions sur notre territoire. On n'entend plus parler de lui ni du lieu où il s'est retiré. On nous assure cependant qu'il se trouve à Regada (Beni-Snassen) en compagnie de Moufok-ould-Maghnia, qui aurait fait

(1) Gada, se dit de l'animal que l'on offre en signe de soumission.

(2) Sefrou, près d'Aïn-Sfa, sur le territoire des Beni-Mengouch.

alliance avec lui pour le seconder dans ses coups de main et partager la vie d'indépendance qu'il tient à mener. En résumé, la situation politique du cercle est on ne peut plus satisfaisante, elle tranche à côté de celle de nos voisins, dont l'état d'insoumission se maintient sans que les agents du sultan puissent y apporter remède.

.....

N° 3

*Rapport annuel du bureau arabe de Marnia
sur les nouvelles politiques (Extraits)*

(A. C. M.) Registre des minutes

Février 1855.

La construction des puits de Sidi-Bou-Djenane, dans le pays des Achache du Cercle de Nemours, a fourni à quelques Beni-Snassen un prétexte pour chercher à causer quelque agitation dans leur pays. Les plus turbulents ont proposé dans les miads de venir tenter un coup de main sur le petit détachement qu'on a placé à cet endroit.

Une députation de onze notables était allée, quelques jours auparavant, exposer à El-Hadj-Mimoun qu'il n'était pas prudent de laisser créer des établissements à Sidi-Bou-Djenane, ainsi qu'aux mines de Ghar-Roubane, et ils lui demandaient à profiter, pour fondre sur nous, du moment où une grande partie de nos troupes quittait le territoire algérien.

Nous savons que le caïd des Beni-Snassen a tout d'abord calmé leur effervescence, mais nous avons appris depuis que l'ordre a été donné sur tous les marchés de cette grande tribu, que tout homme en état de porter les armes eût à se procurer immédiatement des chevaux et des fusils.....

N° 4

*Rapport annuel du bureau arabe de Marnia
sur les nouvelles politiques (Extraits)*

(A. C. M.) Registre des minutes

Année 1855.

La situation politique du cercle a été des plus satisfaisantes, pendant l'année qui vient de s'écouler.

La soumission des tribus, leur police, sont parfaites ; toutefois, la proximité de la frontière qui assure l'impunité aux malfaiteurs, nous oblige à constater le crime ci-après :

Le 14 janvier, deux Espagnols, employés aux mines des Mâaziz, furent tués à leur retour de Nemours sur le terrain de la tribu des Mâaziz qui dut payer l'indemnité de responsabilité, les coupables n'ayant point été découverts.

La situation politique des tribus marocaines a été au contraire pleine de troubles et d'intrigues.

.....
La ville d'Ouchdah, fatiguée d'être la proie de tous ces chefs avides (1), fait faire des propositions pour appartenir aux Français, le bruit du changement de son caïd actuel se répand et se soutient pendant plus de deux mois.

Le Rhamadan (2) se passe dans le calme et la tranquillité, les travaux de la moisson se font avec beaucoup d'activité car des bruits de guerre circulent et se soutiennent depuis plus de trois mois. Ces bruits ont commencé avec les travaux de Sidi-Bou-Djenan que les Beni-Snassen voulaient empêcher. El-Hadj-Mimoun fait un voyage dans les Guelaïa pour les engager à tenter ce coup de

(1) Cette observation vise surtout les incursions d'El Hadj Mimoun, toujours accompagné d'une nombreuse suite.

(2) En 1885, le mois de Ramadan correspondait à la période comprise entre le 18 mai et le 16 juin inclus.

main avec lui ; mais les troubles d'Ouchdah, l'opposition des Beni-Mengouch et la suspension des travaux mettent un instant tous ces bruits à néant, puis ils reviennent de nouveau mais, cette fois, c'est à l'intérieur du Maroc, on ne parle que de troupes dirigées sur Ouchdah, de tentes du Maghzen sorties de Fez, de versements d'impôts en nature pour approvisionner les goums, d'achats de chevaux et de poudre, de convois de munitions arrivés à Thaza, on va même jusqu'à donner la marche des colonnes dans l'Angad, dans le Rif, voir même la marche d'un Sultan venant du Sud ; mais, avec la fin du Ramadan, tous ces bruits tombent d'eux-mêmes et les guerres intestines, ou plutôt les révoltes et le brigandage à main armée recommencent dans l'Ouest comme par le passé.

.....
Le 26 juillet, les Djaounas prennent un troupeau aux Ouled-Ahmed-ben-Brahim au sud d'Ouchda entre Tinsain et El-Biaïdh. Après ce coup de main, les Ouled-Ali-ben-Thalah et les Djaounas viennent camper sur le territoire français, les premiers en arrière de Gar-Rouban, les seconds à Seheb Bourahil et à Roumadia, puis, leurs tentes et leurs troupeaux à l'abri, ils vont avec leur goum battre la plaine.

Pendant que les Djaounas chargeaient sur les Ouled-Ahmed-ben-Brahim, les Beni-Snassen tombaient sur les Mahïa, leur tuaient deux hommes, enlevaient trois chevaux et quatre troupeaux.

Mais le 29, les Djaounas, qui avaient été les agresseurs, repassent la frontière par ordre de l'autorité française tandis que Mohammed-ben-Khedda et les Ouled-Ali-ben-Thalah restaient sous notre protection, aussi plus que jamais demandent-ils à se soumettre.

Le 8 août El-Hadj-Mimoun tente, sans succès, à la tête des Mezaouirs réunis aux Djaounas, un coup de main sur Mohammed-ben-Khedda, mais il attaque et rase les

Ouled-Saïd et les Ouled-Embarek des Mahïa. Le caïd Maroum est tué dans ce combat, des chameaux sont enlevés, quant tout à coup les Mahïa ont le dessus, reprennent leurs troupeaux, tuent trente Beni-Snassen et le caïd Sliman des Beni-Khaled ainsi que quinze de ses cavaliers. Alors, plus de soumission aux Français. Mohammed-ben-Khedda et tous les siens sont les maîtres de la plaine, El-Hadj-Mimoun rentre dans la montagne et les Ouled-Ali-ben-Thalah quittent par ordre (14 août) le territoire français.

.....
C'est en novembre qu'a eu lieu la prise de Si-El-Moufok-ould-Maghnïa, événement important qui a vivement impressionné les arabes du cercle.

Si-El-Moufok-ould-Maghnïa avait parmi toutes les tentes de sa zaouïa (chez les Beni-Snassen) vingt-deux tentes dissidentes du cercle de Marnïa dont huit du douar des Guefaf (tribu des Ouled-Mellouk), quand, le 15 novembre, deux chefs de tentes de ce douar vinrent trouver Si-El-Moufok et lui dirent : viens avec un goum, viens avec des bêtes de charge et nous serons tous à toi.

Ce marabout vint, en effet, dans la nuit du 15 au 16 et emmena le douar tout entier des Guefaf ; mais, prévenus à temps, le goum, l'escadron, le bureau arabe et le commandant supérieur montent à cheval et, trois heures après, à douze lieues de Lalla Maghnïa (ouest, *dont six au-delà de la frontière*), à El-Djouïma, au pied de la montagne d'Arraza, Si-El-Moufok, cerné par le commandant supérieur, le chef du bureau arabe, l'interprète et un officier indigène, rendit ses armes sans en avoir fait d'autre usage que d'en menacer les premiers assaillants.

Le retour fut lent et la prise disputée, deux chevaux furent tués, le goum était employé à ramener les troupeaux repris aux Guefaf.

Déjà Beni-Snassen et Mahïa couvraient la plaine, un peloton de spahis dut les tenir à distance.

Depuis Si-El-Mekki a donné des terres de labours aux émigrés du 15, qui forment, avec les anciens dissidents, à Aïn-Regada, près le silos de Si-Amrane, un douar dont le chef est Ben-Dahman-ould-Caddour.

Enfin, El-Hadj Mimoun aurait prévenu les Beni-Khaled qu'il les considérait comme ennemis pour n'avoir pas assez soutenu Si-El-Moufok ; mais ces derniers rejettent la faute sur Mohammed-ould-Hammou, caïd des Djaouna.

.....

N° 5

Rapport général sur les événements politiques qui sont survenus et les résultats obtenus dans la province d'Oran, pendant l'année 1855 (Extraits).

(A. G. G.) Original

Sur la frontière les faits qui se sont passés en 1855 ne sont que la reproduction de ceux dont nous avons rendu compte pour l'année 1854. Ce sont toujours des maraudages à main armée dirigés par des bandes organisées qui trouvent un refuge sur le territoire marocain, des défections partielles chez nos tribus, constamment sollicitées par nos émigrés, les hostilités entre les Angades et les Beni-Snassen, la même inertie du caïd d'Ouchda, seul agent officiel de l'Empereur sur la frontière, assistant à tous ces désordres dont il est le premier à profiter et qu'il est impuissant à réprimer ; la ville d'Ouchda servant de théâtre à la lutte des partis, rançonnée et pillée constamment par les uns et par les autres, regardant de notre côté et appelant de tous ses vœux le moment où acceptant une soumission, qu'elle nous offre depuis si longtemps, nous la protégerons enfin de notre autorité.

Au mois de janvier, cédant à la pression des Beni-Snassen qui cherchaient à venger leur chef, Hadj Zaïmi

arrêté à l'instigation des Angades, le caïd Abdelader bel Ghadi (1) attire à Ouchda, en les invitant à une fête, Mohammed ben Khadda, Cheikh Aïssa et Hadj el Miloud, les trois principaux chefs des tribus de la plaine, et les arrête sous le prétexte qu'ils n'ont point versé intégralement leurs impôts et qu'ils entretiennent des relations avec les chrétiens. Ouchda est bientôt cerné par les Angades qui ont couru aux armes et qui gardent toutes les routes pour s'opposer au transfèrement des prisonniers sur Fez. Après quelques jours de blocus Abdelkader bel Ghadi paraît céder aux sollicitations de Si Hamza de Guefait qui s'interpose pour ramener l'ordre et les trois chefs Angades sont remis en liberté, après avoir payé une forte somme d'argent que se partagent le caïd d'Ouchda et El Hadj Mimoun.

Dès que les discussions cessent chez nos voisins, la tranquillité n'existe plus sur la frontière ; aussi au mois d'avril les maraudeurs reparaissent dans nos tribus et le 23 les agressions recommencent par une attaque dirigée contre le courrier de Nemours à Maghnia. Les deux hommes qui l'escortent sont assaillis au col de Bab-Thaza par une bande armée, l'un d'eux est tué, le second laissé pour mort, le mulet et les dépêches disparaissent.

Quelques jours plus tard 8 familles de la zaouïa El Anabra, cédant aux instances des Marocains, passent la frontière, elles sont bientôt suivies par 3 tentes des Mâaziz, parmi lesquelles se trouve celle de notre ancien caïd, et le jour de la fête de Lalla-Maghnia deux coups de fusil sont tirés le soir sur le groupe des officiers de ce poste par deux émigrés qui s'en vantent le lendemain sur le marché d'Ouchda.

Au mois de mai malgré une surveillance incessante qui fatigue nos tribus, les grains laissés par les tentes qui viennent de quitter la zaouïa El Anabra sont enlevés la

(1) Le caïd d'Oudjda, Abdelkader ben Ghadi, dit aussi Kaddour ben Ghadi, était beaucoup plus connu sous ce dernier nom.

nuit des silos. Cependant les Beni-Snassen, craignant un châtement et se rappelant celui qui leur a été infligé en 1852, se hâtent d'enlever leurs récoltes à peine en maturité dans la plaine de Trifa, tandis que le caïd d'Ouchda ne répond que d'une manière évasive à nos justes réclamations, cherchant ainsi à gagner du temps. Les représailles commencent de la part de nos tribus, les goums constamment à cheval battent le pays en tous sens faisant prompt justice de tous les maraudeurs qui tombent entre leurs mains. Ces mesures finissent par dégoûter les plus audacieux et, au mois de juillet, le calme une fois rétabli en deçà de nos limites, les hostilités recommencent chez nos voisins. Cette fois, toutes les tribus entre la Moulouia et la frontière prennent part à la lutte. Les Angades sont appuyés par Ouchda, les Maïa, les Zekkara et les Beni-Yala ; les Beni-Snassen ont pour alliés les Beni Botu Zeggou, les Mzaouir et les Djaouna séparés des Oulad Ali ben Thalha pour des rivalités entre les familles qui se disputent l'autorité sur cette tribu. Les premiers succès sont pour les Beni-Snassen qui refoulent les Angades jusque sur notre territoire, enfin au mois d'août ces derniers reprennent le dessus et les Beni-Snassen, poursuivis jusque dans leurs montagnes, sont obligés de s'adresser au caïd d'Ouchda qui sert d'intermédiaire et parvient à faire cesser les hostilités. Quelques jours après El Hadj Mimoun s'entendait avec ce même caïd pour l'attirer à un rendez-vous où il paraissait le retenir de force, tandis que les goums des Beni Snassen entraînent dans Ouchda où ils faisaient payer aux partisans des Angades des sommes considérables que ces deux chefs se partageaient ensuite. Tel est le rôle du représentant de l'autorité impériale sur la frontière, du seul agent officiel auquel nous puissions nous adresser pour toutes les affaires communes aux tribus limitrophes. Au mois de novembre, la tranquillité pèse déjà aux Marocains remis des fatigues de cette lutte ; les bandes s'organisent de nouveau et les instigateurs recommencent près de nos tribus pour les entraîner.

Le 16 dans la nuit, 20 tentes des Gueffaf, fraction des Djeraber qui forment la zaouiat de Lalla-Maghnia, dont Moufok est le chef, cédant aux sollicitations de ce dernier et protégés par un goum qu'il commande en personne, cherchent à gagner la frontière pour rejoindre leurs frères chez les Beni-Snassen. Prévenu à temps, le commandant supérieur de Maghnia se porte rapidement à la tête de l'escadron de spahis de ce poste à la poursuite des fuyards, ordonnant au caïd des Ouled Mellouk de réunir ses cavaliers à la hâte et de le rejoindre à un rendez-vous qu'il lui assigne. A la pointe du jour l'émigration est atteinte par les spahis, Moufok essaie de la défendre mais, obligé de céder devant l'élan des nôtres, il prend le parti de fuir et finit par tomber en notre pouvoir. Cette poursuite avait amené le commandant supérieur de Maghnia jusqu'au mamelon d'Arrazza à 6 heures au-delà de la frontière. Sur ses derrières les goums du cercle s'étaient emparés des troupeaux et des tentes des Gueffaf abandonnés par les hommes et par les femmes qui étaient parvenus à se cacher dans les broussailles. Quelques jours après Moufok ould Maghnia, dirigé de Tlemcen sur Oran où il devait être incarcéré, fut mis à mort par son escorte dans une tentative d'évasion. Nous étions ainsi débarrassés d'un des hommes les plus dangereux de la frontière, comme chef de bande des maraudeurs qui exploitent nos tribus et pour son influence religieuse dont il se servait pour entretenir chez les Beni-Snassen la haine de notre domination.

Ce coup de main hardi vigoureusement exécuté a mis fin aux agressions. La tranquillité est rétablie momentanément sur la frontière ; elle se maintiendra tant que durera l'impression causée par le châtement infligé à Moufok et à ses partisans. La situation de ce côté est donc ce qu'elle était il y a un an. Calme aujourd'hui elle peut être troublée demain ; nos tribus jouissent d'un instant de repos, mais elles ne s'endorment point sachant trop bien que cette tranquillité dépend de la réso-

lution de quelque fanatiques, et il n'en manque point chez les Beni-Snassen où nos émigrés réunis autour du Cheikh ben Ali, notre ancien agha des Ghossels, excités par Sid El Mekki, le chef des Moula Taïeb dans ces contrées, n'attendent que le moment favorable pour recommencer une lutte dont ils profitent toujours.

N° 6

*Lettre du général commandant la division d'Oran
au général commandant la subdivision de Tlemcen.*

(A. C. M.) Original

PROVINCE D'ORAN

Oran, le 6 février 1856.

DIRECTION
des
AFFAIRES ARABES

N° 486

Objet :

Au sujet des assassinats
sur la frontière

Mon cher Général,

Votre dépêche du 3 février n° 1129, m'annonce des nouvelles tentatives d'assassinats sur la frontière. Chaque jour on signale de nouveaux crimes et de nouvelles incursions des bandes de maraudeurs, il faut cependant en redoublant de surveillance chercher à améliorer cette situation. Ecrivez de nouveau au caïd d'Ouchda pour lui signaler les coupables et demander satisfaction, si les émigrés continuent à inquiéter nos tribus, faites savoir aux Beni-Snassen que c'est sur eux que pèse la responsabilité des actes de ceux auxquels ils donnent asile, et qu'ils s'attireront, s'ils n'y mettent bon ordre, un châtiement du genre de celui qui leur a été infligé en 1852.

Recevez, mon cher Général, l'assurance de mon attachement.

*Le Général de division, commandant la Province,
CH. DE MONTAUBAN.*

N° 7

*Rapport mensuel du Bureau arabe de Marnia
sur les nouvelles politiques (Extrait).*

(A. C. M.) Registre des minutes

Février 1856.

.....
Le 18 les Beni-Snassen, attribuant des intentions hostiles aux goums qui parcourent la frontière pour en assurer la sécurité, s'étaient réunis en armes craignant une attaque en représailles de l'asile qu'ils ne cessent d'accorder aux voleurs.
.....

N° 8

*Lettre du commandant supérieur de Nemours au général
commandant la subdivision de Tlemcen (Extraits).*

(A. C. M.) Registre des minutes

N° 121

Le 22 avril 1856.

Au sujet d'un coup de main des Kepdana sur notre territoire.

J'ai l'honneur de vous informer d'un fait grave dont le territoire des M'sirda vient d'être le théâtre.

Il y a environ un mois une femme des Kepdana (1), maltraitée par son mari, avait suivi chez les M'sirda un nommé L'Hassen ben Sehou. Les Kepdana redemandèrent cette femme à plusieurs reprises, il leur fut répondu que si de bonne volonté elle voulait retourner chez eux, on la leur rendrait, sinon qu'elle était libre sur notre territoire. Cette femme ne voulut pas suivre son mari et les choses en restèrent là. Les Oulad ben Aïd (Msirda Tahta) chez:

(1) On doit lire Kbdana.

lesquels se trouvait cette femme ont leur azib (1) au-delà du village de Beïder près des Beni Mengouch Tahta. Dans la nuit du 21 au 22 vers 9 heures du soir, leurs quelques maisons furent tout à coup entourées par une centaine d'hommes armés. Le père de L'Hassen ben Sehou sortit au bruit que faisaient les chiens et fut frappé d'un coup de poignard ; un taleb qui se trouvait chez lui eut le même sort : son fils prit la fuite et essuya une décharge des assaillants, mais sans avoir été atteint. Ces bandits se disant des Kepdana venaient reprendre la femme qui s'était enfuie de chez eux. Ils fouillèrent ensuite la maison et la femme fut garrottée et emmenée par ces hommes, qui prirent, en outre, un cheval, une jument, deux mulets, un âne. Les propriétaires des maisons voisines ripostèrent par quelques coups de fusil et ont dû blesser quelques hommes.

Quelques gens des M'sirda parvinrent à se réunir et, à l'aide des traces de sang, leur troupe, grossie de quelques hommes des Beni Mengouch Tahta, se mirent à la poursuite des assaillants. Ils les suivirent sans pouvoir les atteindre jusqu'à la Moulouya. Dans cette circonstance les O^d Mansour, avertis de ce qui se passait, nous refusèrent leur concours, disant qu'ils n'avaient rien de commun avec nous.

.....

Nos tribus depuis longtemps victimes des méfaits de nos voisins espèrent qu'enfin nous leur rendrons justice. Les représailles peuvent être exercées pour des vols, mais le sang versé demande un châtiment plus grand et les M'sirda le réclament hautement. Dans tout ceci la culpabilité des Beni-Mengouch et des O^d Mansour est flagrante : les punitions infligées à diverses reprises n'ont servi à

(1) Azib, constructions sommaires élevées sur un domaine rural et qui constituent une sorte de ferme, occupée surtout à l'époque des cultures ; on y parque les troupeaux.

rien; il est nécessaire de frapper un coup qui empêche le retour de pareils faits.....

N° 9

*Lettre du général commandant la subdivision de Tlemcen
au commandant supérieur de Nemours*

(A. C. M.) Registre des minutes

N° 1015

24 avril 1856.

Au sujet de l'agression des
Kepdana contre les Od
b. Aid.

En réponse à votre lettre du 22 avril, n° 129, concernant l'agression dont les O. b. Aid ont été victimes de la part des Kepdana, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai décidé :

Qu'il n'y avait pas lieu de rendre responsable les B. Mengouch Thata, ni les Oulad Mansour, parce que les premiers ont fourni quelques fantassins pour poursuivre les agresseurs, et que les seconds sont campés évidemment trop loin du passage des malfaiteurs pour avoir pu prêter un concours efficace aux M'sirda.

Toutefois, comme les Od b. Aid sont victimes d'une agression à main armée, qu'il est nécessaire de réprimer, j'ai décidé qu'il y avait lieu de châtier rigoureusement le douar des Od ben Azza, auprès desquels les Kepdana se sont cachés dans le Kiss, et qui ne pouvait arguer d'ignorance.

Cette zaouïa étant en outre mal famée, en donnant asile à nos émigrés, vous la ferez enlever par votre chef de Bureau arabe au moyen de goums et de fantassins de votre cercle.

Par ce moyen nous donnerons satisfaction aux M'sirda en punissant les complices des agresseurs et nous les indemniserons des pertes qu'ils ont subies, en même

temps que nous frapperons ces gens coupables à plusieurs autres titres.

Recommandez la plus grande prudence dans cette opération en évitant toutes complications avec les tribus voisines.

Signé : BEAUFORT.

N° 10

Lettre du commandant supérieur de Nemours au général commandant la subdivision de Tlemcen (Extraits).

(A. C. M.) Registre des minutes

N° 1

*M. le Général commandant
la subdivision*

Le 2 mai 1856.

*Au sujet d'un coup de
main opéré chez les Od
ben Azza.*

Lorsque je reçus votre lettre confidentielle relative aux Od ben Azza, M. Séjourné était déjà parti depuis 3 jours et attendait, chez les M'sirda, un moment favorable pour agir. Il m'avait écrit le matin même qu'il était prêt et qu'il partait dans la nuit suivante. Je le fis prévenir en toute hâte, mais ses goums étaient réunis et il se mettait en marche.

Les choses se passèrent aussi bien que possible, les Oulad ben Azza prirent la fuite en nous tirant quelques coups de feu, mais les prises furent peu considérables, tout les moutons étaient au Sahara et la plupart des bêtes de somme étaient attachées au moyen d'entraves en fer qu'il fut impossible de rompre. Les Od ben Azza, remis de leur première surprise, revinrent tirer encore quelques coups de fusil, M. Séjourné donna alors l'ordre du départ et arriva sans entrave sur le Kis. A peine était-il de l'autre côté, que les Mezaouir, qui par hasard se trouvaient réunis en miad non loin de là, vinrent nous attaquer, notre

goum leur fit face et, après une fusillade de quelques minutes, les refoula de l'autre côté de la rivière. Les Mezaouir laissaient sur le terrain trois chevaux morts et ont de leurs chefs gravement blessés : nous n'avons de notre côté qu'un seul cheval blessé.

Nos prises sont peu nombreuses pour les raisons que je vous indiquais plus haut, elles consistent en :

2 chevaux, dont 1 poulain, 3 juments, 2 mulets, 8 ânes, 38 bœufs, 23 chèvres, des fusils et des tapis.

.....

N° 11

*Lettre du général commandant la division d'Oran
au général commandant la subdivision de Tlemcen.*

(A. C. M.) Original

PROVINCE D'ORAN

Oran, le 6 mai 1856.

DIRECTION

des

AFFAIRES ARABES

N° 735

Mon cher Général,

Au sujet des Beni-Drar

Par votre dépêche du 3 de ce mois, n° 1233, vous m'informez que les Beni Drar sont disposés à abandonner comme indemnité des vols commis par leurs voisins sur nos tribus, une partie des récoltes qu'ils ont sur notre territoire. Il faut s'entendre immédiatement pour le chiffre des restitutions et agir d'un commun accord autant que possible. Vous en écrirez au caïd d'Ouchda en le prévenant que les Beni-Drar n'enlèveront rien de leurs récoltes avant d'avoir payé la somme dont on conviendra.

Recevez, mon cher Général, l'assurance de mon attachement.

Le Général de division, commandant la Province,

CH. DE MONTAUBAN.

N° 12

*Lettre du général commandant la division d'Oran
au général commandant la subdivision de Tlemcen.*

(A. C. M.) Original

PROVINCE D'ORAN

Oran, le 9 mai 1856.

DIRECTION
des
AFFAIRES ARABES

N° 751

Au sujet des nouvelles
de la frontière

Mon cher Général,

Par votre dépêche du 7 mai, n° 1238, vous me rendez compte de l'agitation remarquée chez les tribus marocaines de la frontière, et des craintes qu'ont soulevées chez nos populations indigènes les rassemblements armés qui ont été signalés. Je suis persuadé que cette agitation est la conséquence du coup de main tenté de l'autre côté du Kiss par les goums de Nemours : les Marocains auront pris cette démonstration pour le commencement des hostilités qu'ils redoutent et se seront préparés à la résistance, le cas échéant. Cette conviction me fait encore regretter davantage l'autorisation que vous avez cru pouvoir accorder au Commandant supérieur de Nemours.

Malgré les nombreux griefs que nous pouvons avoir contre les Marocains, le moment d'agir contre eux sérieusement n'est pas encore venu. Nous devons donc nous borner à conserver le statu quo tout en redoublant de surveillance ; mais éviter d'engager des hostilités qui seront bien certainement blâmées par le Gouvernement.

Recevez, mon cher Général, l'assurance de mon attachement.

Le Général de division, commandant la Province,

CH. DE MONTAUBAN:

N° 13

*Lettre du général commandant la division d'Oran
au général commandant la subdivision de Tlemcen.*

(A. C. M.) Original

PROVINCE D'ORAN

DIRECTION
des
AFFAIRES ARABES

N° 582

Objet :

Au sujet des affaires
de la frontière

Oran, le 14 mai 1856.

Mon cher Général,

Vous trouverez ci joint, copie de la dépêche que m'adresse Monsieur le Gouverneur Général relativement à l'agitation causée dans le Maroc par la crainte de nous voir venger les nombreux griefs que nous avons contre les Marocains. Je répons à Monsieur le Gouverneur Général que cette crainte n'existe pas seulement dans les tribus de la frontière, mais encore dans l'intérieur de l'empire ainsi que m'en informe M. le Consul de Tanger par une lettre dont je joins également ici une copie, et qui vous donnera des détails intéressants.

Quoiqu'il en soit il résulte de la dépêche de Monsieur le Gouverneur Général que nous devons éviter avec le plus grand soin toute complication sur la frontière. Le Gouvernement ne veut point s'engager dans la question du Maroc, et le statu-quo le plus rigoureux doit être maintenu.

Si les Marocains font des agressions qu'on les repousse et qu'on les châtie vigoureusement si on les atteint (1), mais il faut empêcher les représailles de la part de nos tribus aussi bien que des coups de main qui ne feraient qu'entretenir chez nos voisins l'agitation que l'on signale et qu'il importe de dissiper par notre attitude.

(1) Cette restriction équivaut évidemment à une interdiction absolue de dépasser la frontière.

Le jour venu nous saurons bien régler tous ces comptes. Les Marocains ne perdront point pour attendre. Ils le savent du reste. Donnez donc dans les différents postes de la frontière les ordres les plus précis dans ce sens, et veillez strictement à leur exécution.

J'ai rendu compte à Monsieur le Gouverneur Général de l'agression des Kibdana et du coup de main tenté par Monsieur Séjourné sur les Ouled Bou Azza. Evitez à l'avenir ces sortes de représailles entreprises après coup et qui ne produiraient bon effet, qu'autant que l'opération pourrait être entreprise avec tous les moyens nécessaires et menée à bonne fin de manière à ce qu'elle réussît complètement.

J'approuve l'emploi que vous proposez de faire des 3.850 francs provenant de la ghazzia sur les Ouled Bou Azza.

Recevez, mon cher Général, l'assurance de mon attachement.

Le Général de division, commandant la Province,
CH. DE MONTAUBAN.

N° 14

*Lettre du général commandant la division d'Oran
au général commandant la subdivision de Tlemcen.*

(A. C. M.) Original

PROVINCE D'ORAN
DIRECTION
des
AFFAIRES ARABES

Oran, le 26 juin 1856.

N° 915

Au sujet des défections et
des crimes commis sur
la frontière de l'Ouest.

Mon cher Général,

J'ai reçu vos différentes dépêches des 22, 23 et 24 juin dans lesquelles vous me rendez compte de nouvelles défections ou de nouveaux méfaits que nous avons à reprocher aux tribus marocaines de la frontière.

Comme vous, je juge la situation sérieuse ; je vois que ces tribus prennent notre patience pour de la faiblesse et qu'il y a lieu d'agir sévèrement et rigoureusement. J'informe Monsieur le Gouverneur général de tous ces faits, par courrier extraordinaire, en lui demandant d'une manière pressante de nouvelles instructions qui nous laissent au moins plus de liberté d'agir. En attendant d'abord j'approuve toutes les mesures premières que vous avez prises.

Mais en outre, quant à l'assassinat commis sur M. Cornillon et son domestique, toutes les recherches indiquant que les auteurs du crime sont des émigrés de nos tribus retirés chez Si-El-Mekki, une saisie immédiate des biens de ce chef pouvant avoir, comme vous le dites, des suites sérieuses, vous vous bornerez à les faire surveiller, afin qu'il n'en soit rien enlevé, et en même temps vous lui écrirez, que s'il ne livre pas les coupables qui sont des émigrés, qu'il doit nous rendre aux termes du traité de 1845 (1), nous sommes autorisés par cette violation de sa part à agir de même et nous saisirons tout ce qu'il possédait jusqu'à présent chez nous sous la protection de ce même traité.

Quant à l'assassinat commis à Sidi-Aziz sur deux indigènes, à la défection des tentes des Telalsa, et de la famille du village du Tleta (B. Snouss) vous écrirez au caïd d'Ouchda pour qu'il ait à rechercher et punir d'une manière officielle les coupables du premier fait et qu'il ait à nous faire reconduire les tentes émigrées à Ouchda. Qu'en exigeant cela nous ne faisons que demander l'exécution du traité de 1845, qu'un refus de sa part nous dégagerait des réserves que nous impose ce traité, et nous autorise-

(1) Dans le cas particulier, cette interprétation du traité de 1845 aurait été difficile à soutenir ; elle est absolument contraire à la lettre et à l'esprit de l'article 7, du bénéfice duquel n'étaient exclus que l'émir Abdelkader et ses partisans. Par contre, il appartenait au Gouvernement marocain de faire respecter la frontière par les Algériens réfugiés sur son territoire, et nous étions en droit de le rendre responsable de leurs méfaits.

rait à aller chercher nous-mêmes ces tentes. J'attends peu de chose de cette démarche mais je crois devoir la tenter en attendant les nouvelles instructions que je sollicite.

J'approuve l'amende de deux mille francs que vous me proposez d'infliger au douar des Telalsa qui a laissé échapper six de ses tentes. Il restera interné et surveillé sous Maghnia.

Si les Ouled-Ennhar vous inspirent des inquiétudes, je vous autorise à prendre contre eux telles mesures que vous jugerez convenables, à les interner dans un lieu choisi du Tell, s'il le faut. En un mot, le temps de la tolérance passe et je donnerai mon approbation à toute mesure rigoureuse que vous prendrez pour dominer la situation.

Vous devez aussi prévenir les M'haïa qu'à cause de la coopération qu'ils ont prise à la fuite des Telalsa, ils devront, s'ils le veulent, employer les mêmes moyens pour les faire rentrer, mais que passé un délai raisonnable, que vous fixerez, si ces tentes ne sont pas rentrées, les chameaux saisis aux M'haïa leur seront bien définitivement confisqués, en punition de ce nouveau grief de leur part contre nous.

Enfin, mon cher Général, usez de représailles énergiquement ; jugez des circonstances, de manière à ne pas vous engager trop loin, et tâchez à tout prix d'arrêter cette marche des choses, de montrer aux tribus de la frontière que c'est à tort qu'ils nous croient prêts à tout supporter ; ordonnez des patrouilles, mettez les spahis à cheval et voyageant entre Lalla-Maghnia et Nemours, qu'ils arrêtent ou saisissent tout ce qui sera suspect ; et tenez-moi au courant de tout ce qui se passera jusqu'à ce que j'obtienne une plus grande liberté d'action.

Recevez, mon cher Général, l'assurance de mon attachement.

Le Général de division, commandant la Province,

CH. DE MONTAUBAN.

N° 15

Rapport politique de la Division d'Oran (Extrait).

(A. C. M.) Original

PROVINCE D'ORAN
—
DIRECTION
des
AFFAIRES ARABES
—
N° 38

RÉSUMÉ DES FAITS ET NOUVELLES
POLITIQUES, PENDANT LE MOIS DE
JUN 1856.

Frontière de l'Ouest. —.....
.....

M. Cornillon, lieutenant de vaisseau en retraite à Nemours, a été assassiné avec son domestique dans sa maison. On a acquis la certitude que cet assassinat, qui a produit la consternation à Nemours, avait été commis par deux hommes des Beni-Menir, réfugiés chez Si-El-Mekki depuis peu de temps.

Une famille du village de Tleta (Beni-Snouss), six tentes des Telalsa (Beni-Ouassin) ont émigré et se sont retirées à Ouchda. Ils ont été poussés à ce mouvement par des gens des M'haïa dont 60 cavaliers sont venus protéger leur marche.

Un autre douar des Beni-Ouassin a été arrêté au moment où il s'apprêtait à fuir.

Enfin, trois douars des Ouled-En-Nahr étaient aussi travaillés par des idées de défection. Des mesures ont été prises pour les arrêter.

Notre patience enhardit les tribus marocaines, des ordres ont été donnés pour redoubler de surveillance sur la frontière Sud-Ouest.....
.....

Oran, le 1^{er} juillet 1856,

Le Général de division, commandant la Province,
CH. DE MONTAUBAN.

N° 16

*Rapport mensuel du Bureau arabe de Marnia
sur les nouvelles politiques (Extrait).*

(A. C. M.) Registre des minutes

Juillet 1856.

.....
Le 18 juillet; les Beni-Snassen ont tenu à Safrou un miad présidé par El Hadj Mimoun, dans le but apparent de régler les affaires des gens de Tadjirt (1) qui s'étaient battus entre eux; il y a en effet des règlements de diah pour une somme de 1.200 douros, mais on a remarqué que depuis ce miad les Beni-Snassen achètent des chevaux de tous côtés.
.....

N° 17

*Lettre du commandant supérieur de Nemours au général
commandant la subdivision de Tlemcen (Extraits).*

(A. C. M.) Registre des minutes

N° 235

Le 22 août (1856) (2)

Au sujet des Ouled Moun-
gar et Ouled Ghazi qui
se sont réfugiés sur no-
tre territoire.

Je reçois à l'instant, du caïd des Msirda, une lettre que j'ai l'honneur de vous transmettre et par laquelle il m'in-
forme qu'à la suite du combat qui a eu lieu hier chez les Beni-Snassen, les Oulad-Moungar et les Oulad-Ghazi se sont réfugiés sur notre territoire et demandent à se sou-
mettre. Les premiers sont campés à Raz-El-Aïoun et les autres au Menasseb Kiss avec tous leurs troupeaux et

(1) Taredjirt, village des Beni-Drar.

(2) Le millésime ne figure pas sur la minute de cette lettre.

leurs familles, où ils forment une agglomération de plus de 1.500 personnes. Je ne puis prendre sur moi de leur donner une réponse. Je vous envoie un cavalier qui a mission de faire la plus grande diligence et qui pourra être de retour dans la soirée. Je recommande au caïd des Msirda de rester étranger à ce mouvement et de laisser les Oulad-Moungar et Ouled-Ghazi dans leurs campements provisoires jusqu'à ce que votre réponse me soit parvenue. Néanmoins, je lui recommande de réunir tout son monde et de s'opposer à toute violation de territoire de la part des Beni-Snassen.

N° 18

*Lettre du général commandant la division d'Oran
au général commandant la subdivision de Tlemcen.*

(A. C. M.) Original

PROVINCE D'ORAN

Oran, le 25 août 1856.

DIRECTION
des
AFFAIRES ARABES

N° 1105

Au sujet des Beni Snassen qui viennent demander asile.

Mon cher Général,

Je ne vois aucun inconvénient à recevoir chez nous les Beni-Snassen qui viennent nous demander asile, et nous ne faisons en cela qu'imiter le gouvernement marocain qui reçoit nos Hamianes et tous nos émigrants, avec cette différence toutefois que nous agissons par humanité envers des gens qui viennent nous implorer, et ne provoquons pas ces émigrations. Nous avons du reste intérêt à nous montrer bienveillants envers les tribus voisines de la frontière, tout en respectant le traité, et ne donnant pas lieu aux autorités marocaines de se plaindre de griefs semblables à ceux que nous avons à leur reprocher.

J'approuve donc complètement les mesures que vous avez prises à l'égard des Beni-Snassen réfugiés chez nous, et que vous me faites connaître, par votre dépêche du 23 août, n° 1388.

Il est peu à craindre que les Beni-Mengouch poursuivent leurs ennemis sur notre territoire ; cependant, prenez toutes les mesures que vous pourrez juger nécessaires, pour être en état de saisir cette occasion de leur infliger une sévère leçon.

Quant aux nouvelles que vous me communiquez sur ce qui se passe à l'intérieur du Maroc, elles sont des plus importantes, mais ce qui nous arrive de ce côté est si souvent contredit, qu'il y a lieu d'attendre la confirmation de ces derniers faits.

Recevez, mon cher Général, l'assurance de mon attachement.

Le Général de division, commandant la Province,
CH. DE MONTAUBAN.

N° 19.

Lettre du commandant supérieur de Nemours au général commandant la subdivision de Tlemcen (Extraits).

(A. C. M.) Registre des minutes

N° 244

Le 27 août (1856) (1)

Les Ouled Moungar et les Ouled Ghazi sont retournés au Maroc.

J'ai l'honneur de vous informer qu'après bien des pourparlers avec les Beni-Snassen, les Ouled-Moungar et les Ouled-Ghazi se sont décidés à quitter notre territoire et ont repris leurs campements habituels. On dit qu'une amende a été infligée aux dissidents.

(1) Le millésime ne figure pas sur la minute de cette lettre.

N° 20

*Lettre du général commandant la division d'Oran
au général commandant la subdivision de Tlemcen.*

(A. C. M.) Original

PROVINCE D'ORAN

Oran, le 2 septembre 1856.

DIRECTION
des
AFFAIRES ARABES

N° 1133

Objet :

Au sujet des assassinats
commis sur la frontière

Mon cher Général,

J'ai l'honneur de vous confirmer ma dépêche de ce jour, je viens de recevoir des ordres pour envoyer quatre bataillons en Kabylie, je ne puis donc déplacer des troupes sans un besoin urgent ; si les circonstances l'exigent, faites-le moi connaître par dépêche télégraphique, utilisez toutes les troupes de Tlemcen, je les ferai remplacer immédiatement par un bataillon de la Légion étrangère de Sidi-Bel-Abbès.

En attendant, j'approuve les mesures que vous avez prises et dont vous me rendez compte par votre dépêche du 1^{er} septembre, n° 1405.

Comme vous me le dites, la situation mérite toute notre attention ; il faut être à même de faire face aux événements sur notre territoire. J'espère aussi que le goum et les spahis, qui poursuivent les maraudeurs qui ont commis les assassinats de Maghnia, les auront rencontrés et auront pu châtier les douars marocains où ils se sont réfugiés. Mais, d'après des nouvelles, non officielles cependant, le fait de l'attaque du bâtiment monté par le prince de Prusse a éveillé l'attention de l'Europe sur les brigandages des marocains. Sollicitées par la Prusse, la France, l'Angleterre et l'Espagne, se prépare-

raient à le faire (1), soit par mer, soit par terre, ou des deux manières à la fois. Quelle que soit la décision prise, la France, si elle n'agit pas seule, devra au moins jouer dans cette affaire le rôle le plus important.

En présence de cette éventualité, il convient de ne pas engager la question pour un fait particulier, et déranger ainsi des combinaisons. Agissez donc avec vigueur s'il le faut, pour repousser toute attaque, ou punir un flagrant délit, tel que celui de Maghnia, mais faites-le avec circonspection et sans aller trop loin.

Recevez, mon cher Général, l'assurance de mon attachement.

Le Général de division, commandant la Province,
CH. DE MONTAUBAN.

N° 21

*Lettre du général commandant la division d'Oran
au général commandant la subdivision de Tlemcen.*

(A. C. M.) Original

PROVINCE D'ORAN

Oran, le 6 septembre 1856.

DIRECTION
des
AFFAIRES ARABES

N° 1146

Objet :

Au sujet des troupes
envoyées sur la frontière

Mon cher Général,

En réponse à votre dépêche du 3 septembre, n° 1048, je vous autorise à laisser pendant quelques jours à la Zaouïa El Mira, les troupes que vous y avez envoyées, si vous y jugez leur présence nécessaire.

(1) La phrase est incomplète; il s'agit évidemment d'une expédition à entreprendre contre le Maroc.

Cependant, veuillez engager M. le commandant supérieur de Nemours à se tenir plus en garde contre ce qui lui est rapporté. Ces renseignements légèrement donnés sont très regrettables, surtout lorsqu'ils ont pour résultat des mouvements de troupes que rien ne nécessite, et dont cependant je dois rendre compte en les justifiant.

Recevez, mon cher Général, l'assurance de mon attachement.

Le Général de division, commandant la Province,
CH. DE MONTAUBAN.

N° 22

*Lettre du général commandant la division d'Oran
au général commandant la subdivision de Tlemcen.*

(A. C. M.) Original

PROVINCE D'ORAN

Oran, le 30 septembre 1856.

DIRECTION
des
AFFAIRES ARABES

N° 1198

Objet :

Au sujet de la nouvelle défection des Oulad Sidi Medjahed.

Mon cher Général,

En apprenant la nouvelle défection des tentes des Oulad Sidi-Medjahed, et de celles installées au Poste de Sidi-Bel-Khir, dont vous m'informez par votre dépêche du 27 septembre, n° 1428, je ne puis m'empêcher de penser que si on avait laissé le poste de spahis que j'avais fait installer au caravansérail des Oulad Sidi Medjahed, la présence de ce poste, qui faisait des patrouilles, aurait pu empêcher les maraudes, et aurait aussi déjoué les projets des Oulad Sidi Medjahed.

Quoiqu'il en soit j'approuve que vous ayez mis votre

colonne en route, parcourez la frontière du Maroc afin de bien vous assurer de l'état des populations et d'agir sur elles par votre présence.

Profitez alors de toutes les occasions qui se présentent pour détacher des goums appuyés en arrière et châtier les douars Marocains voisins, que vous supposerez avoir reçu nos derniers émigrés, et être ceux auxquels appartiennent les coupables des derniers assassinats et des dernières attaques ou bien au moins les avoir recelés.

Je pense que les dernières mesures prises, maintiendront les Od Ennar et les Angades ; quant au caïd El-Bachir, je crois opportun de reculer encore ma décision à son égard.

Recevez, mon cher Général, l'assurance de mon attachement.

Le Général de division, commandant la Province,
CH. DE MONTAUBAN.

N° 23

*Lettre du général commandant la division d'Oran
au général commandant la subdivision de Tlemcen.*

(A. C. M.) Original

PROVINCE D'ORAN

DIRECTION
des
AFFAIRES ARABES

N° 1207

Objet :

Deux escadrons du
4^e Chasseurs de France
sont dirigés sur Tlemcen

Oran, le 2 octobre 1856.

Mon cher Général,

Par suite de la nouvelle que vous me donnez par votre dépêche télégraphique du 30 septembre au sujet des Od Mellouk, je donne l'ordre aux deux escadrons du 4^e

Chasseurs de France qui sont à Sidi-Bel-Abbès de se rendre à Tlemcen.

Je mets ainsi à votre disposition toutes les troupes disponibles en ce moment ; vous aurez après l'arrivée de ces escadrons assez de cavalerie pour établir une bonne police sur la frontière, et faire les coups de main que je vous ai prescrit de tenter, et de la réussite desquels j'attends un bon résultat. Usez activement de ces troupes, redoublez de surveillance ; en les récompensant convenablement, vous ne pouvez manquer de trouver des gens qui vous tiendront au courant de l'esprit des tribus.

Les bruits, qui vous ont été rapportés contre le caïd Abderrahman, ne seraient-ils pas dictés par la malveillance ? Cet homme a été comblé par nous, la désertion n'en serait que plus grave, quel est dès lors l'agent ou le motif qui poussent les tribus de Maghnia à l'émigration.

Recevez, mon cher Général, l'assurance de mon attachement.

Le Général de division, commandant la Province,

CH DE MONTAUBAN.

J'ai donné des ordres pour compléter l'escadron de spahis. Faites-moi savoir quels sont les chevaux qui sont à réformer dans des escadrons se rendant à Tlemcen.

N° 24

*Lettre du commandant supérieur de Nemours au général
commandant la subdivision de Tlemcen*

(A. C. M.) Original

DIVISION D'ORAN

Nemours, le 9 octobre 1856.

SUBDIVISION DE TLEMCCEN

Cercle de Nemours

AFFAIRES ARABES

N° 266

Objet:

Au sujet de représailles
exercées sur les Beni
Snassen et autres au
marché des Athéïa.

Mon Général,

Conformément aux prescriptions de vos dépêches du 18 juin n° 1059 et du 22 août n° 1125, relatives aux représailles à exercer sur les Marocains pour indemniser nos administrés, j'ai cherché plusieurs fois l'occasion de saisir des indigènes des tribus coupables, même jusque sur le marché des Athéïa ; mais soit qu'ils aient été avertis de nos projets, soit tout autre motif, depuis quelque temps on ne les voyait plus nulle part, et nous avions tout lieu de croire qu'ils faisaient amener par des gens d'autres tribus ce qui leur appartenait. Malgré cette conviction, pour éviter des complications, j'avais résolu d'attendre lorsque, ces jours derniers, Cheikh Sliman lui-même, chez lequel se trouvait Si Boumedién ben Gharres, m'écrivit que les tribus compromises se trouveraient au marché. Je donnai en conséquence des ordres au caïd des M'Sirda, qui exécuta sans bruit et sans complication, le coup de main dont il était chargé, et dont j'ai l'honneur de vous donner plus bas le résultat. Cette mesure n'a suscité aucun trouble, les marocains ont été prévenus des motifs qui nous faisaient agir. Ne pouvant obtenir justice

de leurs chefs, nous nous la rendions nous mêmes. Je crois néanmoins devoir vous rendre compte d'un acte de mauvaise foi de Cheikh Sliman ; il nous avait bien fait prévenir que nous trouverions les Beni Mengouche et les Beni Atig, mais lorsqu'il s'est agi de saisir les Beni Ourimèche, il s'y opposa formellement et le caïd des M'sirda fut obligé de lui dire qu'il avait reçu un ordre et qu'il l'exécuterait, même par la force. Sans l'attitude sérieuse et l'énergie de ce chef dont je vous ai si souvent signalé les services, l'affaire ne réussissait pas et même pouvait dégénérer en scène de désordres. Sliman n'agissait ainsi que parce qu'il est l'ami intime de Hadj Mimoun qui est lui-même des Beni-Ourimèche. Plusieurs fois déjà nous avons été à même de remarquer la duplicité de ce chef. Placé sur la frontière, dans une position difficile, il cherche autant que possible à ménager les deux partis, mais lorsqu'il s'agit de se prononcer, il n'hésite pas à faire voir qu'il est Marocain et qu'il nous est pour le moins aussi hostile que les autres chefs ses amis.

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint l'état des prises et l'état des indigènes à indemniser. Avec les huit bœufs déjà pris sur les Mezaouir, je crois que nous aurons plus qu'il n'est nécessaire pour nos gens ; je vous prierai de me faire connaître l'emploi de l'excédant ; mais, dans tous les cas, je vous demanderais une récompense pour le caïd des M'Sirda qui, contrairement aux autres chefs indigènes, ne retire rien de son titre de caïd du marché des Athéïa et s'expose si souvent à notre service.

J'ai l'honneur d'être avec respect, mon Général, votre très dévoué subordonné,

*Le Commandant de place, Commandant supérieur par intérim,
Signature illisible.*

Etat de prises faites au marché des Athéïa :

Sur les Beni Ourimèche : 18 bœufs, 1 cheval ;

Sur les Beni Atig : 2 bœufs, 1 mulet ;

Sur les Beni Mengouche Fouaga : 1 mulet, 5 ânes,
155 fr. de blé.

Pris dernièrement sur les Mezaour : 8 bœufs.

N° 25

*Lettre du commandant supérieur de Nemours au général
commandant la subdivision de Tlemcen*

(A. C. M.) Registre des minutes

N° 275

Le 11 octobre (1856) (1)

Nouvelles de la frontière

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-contre, la traduction et le texte arabe d'une lettre, que m'écrit Ali bel Lhassen, pouvant renseigner sur les campements des tribus des Trifa et sur la décision prise par les Angad et les Beni-Snassen à la suite du miad tenu à Sefrou.

Tous les méfaits commis depuis quelques jours n'ont plus le caractère de brigandage, mais celui d'hostilité ; la décision du miad ne peut nous laisser aucun doute à cet égard et la conviction de nos tribus est parfaitement arrêtée. Les représailles, pour indemniser nos gens, ne peuvent être exercées aujourd'hui par les voies ordinaires sur le marché ; de fortes bandes parcourent la frontière pour arrêter et dépouiller tous les sujets algériens, menacent les douars les plus proches du Kiss et, pour les repousser seulement, il faut au moins des forces égales.

Je vous ai déjà dit que Cheikh Sliman, abandonnant sa politique double, s'était enfin ouvertement déclaré contre nous. Je ne saurais trop insister pour que sa tribu soit complètement rasée et ensuite chassée d'un sol dont elle paie si mal l'hospitalité.

Je ne sais point si votre intention est de venir avec votre colonne sur le Kiss, mais si vos opérations doivent vous en

(1) Le millésime ne figure pas sur la minute de cette lettre.

tenir éloigné, je vous demanderai l'autorisation de me porter à Beïder avec les goums du cercle, pour rassurer nos tribus jusqu'à ce que la position se soit améliorée.

Je vous prierai même, si ce vous est possible, de m'envoyer 300 zouaves ou 300 hommes de n'importe quelle troupe, que j'établirai comme réserve à Aïn-Arbouz et qui seraient prêts aux coups de mains qui pourraient se présenter ou que vous pourriez ordonner.

Les populations du cercle sont assurément animées d'un bon esprit à notre égard et jamais comme aujourd'hui je n'ai été à même de m'en convaincre. Assurées qu'elles sont de leur retraite, Djebala, Achache, Msirda et Souhalia, demandent à exercer elles-mêmes les représailles ; une autorisation de cette nature ne pourrait qu'entraîner un conflit général sur la frontière et je crois qu'il est plus prudent de les protéger contre les attaques de leurs voisins et de nous réserver la direction et les opérations des représailles qui seront ordonnées pour les indemniser.

Je vous adresse cette lettre par un courrier extraordinaire et je vous serai reconnaissant de me faire connaître vos ordres le plus promptement possible.

N° 26

*Lettre du général commandant la subdivision de Tlemcen
au général commandant la division d'Oran*

(A. C. M.) Original

DIVISION D'ORAN

SUBDIVISION DE TLEMCEM

AFFAIRES ARABES

N° 5

Objet :
Nouvelles de la frontière

Ras-Mouïlah, le 12 octobre 1856.

Mon Général,

La situation politique de la frontière est toujours la même et en dehors des nouvelles que j'ai eu l'honneur

de vous transmettre dernièrement, il me reste peu de chose à vous communiquer. Les Beni-Snassen et les Angades sont assez inquiets ; ils exercent la plus grande surveillance, et chaque nuit des goums assez nombreux viennent jusqu'à une petite distance de nos avant-postes de manière à pouvoir donner l'éveil partout, si nous faisons un mouvement. On nous affirme que Bel Hadj lui-même est venu, l'avant-dernière nuit, avec une centaine de chevaux jusqu'à Oudjdah ; dans la crainte de nous voir tenter contre lui quelque coup de main, il recule successivement son campement ; il est passé hier de Aïn-Sefâ à l'un des villages de Souk-el-Arba chez les Beni Ourimèche, où il est impossible de l'atteindre.

Il règne un certain esprit d'hostilité entre les Beni-Snassen (les Beni-Ourimèche principalement) et les tribus kabyles du cercle de Nemours. Le caïd des M'Sirda avait reçu l'ordre de saisir sur le marché des Atheïa tout ce qu'il pourrait saisir appartenant aux Beni-Ourimèche pour indemniser un grand nombre de nos administrés victimes de vols. Dans cette circonstance, Cheikh Sliman fit voir ce que l'on pouvait attendre de lui : il amena tout son monde contre notre caïd et fit échapper un troupeau de 45 bœufs ; nous ne pûmes en prendre que 20. Le lendemain, quinze cavaliers des Beni-Attig remontaient l'oued Tisefra, et sous les yeux des Atheïas enlevaient deux mulets aux M'Sirda et leur blessaient un homme. Cheikh Sliman semble les encourager dans cette voie car chaque jour des cavaliers des Beni-Snassen traversent son territoire et viennent jusque chez nos kabyles tenter quelque coup.

Je profiterai de ma présence sur la frontière pour régler cette affaire et infliger à ce chef marocain une punition sévère.

Du côté du Sud-Ouest, tout est tranquille, les Beni-Yala, Djaouna et Ouled Ali ben Talha qui s'étaient éloignés, se rapprochent aujourd'hui. J'ai eu hier, à mon

camp, le frère de Mohammed ben Khedda qui est venu protester de son dévouement.

Agréez, mon Général, l'assurance de mon respectueux dévouement.

Le Général commandant la subdivision,

BEAUFORT.

N° 27

Lettre du commandant supérieur de Nemours au général commandant la subdivision de Tlemcen (Extraits).

(A. C. M.) Registre des minutes

N° 277

Le 15 octobre 1856.

*M. le Général commandant
la subdivision*

Je me disposais, d'après votre lettre n° 15 du 14 de ce mois, à vous rejoindre aujourd'hui au Menasseb-Kiss. La nouvelle que je reçois de M. Séjourné, qui m'apprend que votre mouvement vers les Atheïa est ajourné jusqu'à la rentrée de la cavalerie, ne change rien à ma détermination et je me mettrai en route aussitôt que vous m'aurez donné connaissance de votre marche de ce côté-là.

N° 28

*Lettre du général commandant la subdivision de Tlemcen
au colonel commandant supérieur de Tlemcen.*

(A. C. M.) Original

ARMÉE D'AFRIQUE

SUBDIVISION D'ORAN

Cercle de Nemours

AFFAIRES ARABES

N° 14

Objet:

Nouvelles de la frontière

Ras Mouilah, le 16 octobre 1856.

Mon cher Colonel,

Les escadrons de chasseurs d'Afrique devant me rejoindre demain 17, je compte partir le lendemain pour le Menasseb-Kiss où je m'installerai, et mettrai à exécution les ordres de M. le Général commandant la province d'Oran relatifs à Cheikh-Sliman. J'ai déjà pris des mesures à ce sujet, mais dans la crainte que l'arrestation de ce chef marocain ne produisit quelque trouble dans sa tribu, j'ai préféré la remettre au moment où je me trouverai sur les lieux. Je sévirai alors sur la tribu tout entière, si les circonstances l'exigent, je passerai quelques jours sur le Kis, et reviendrai ensuite dans la plaine d'Angade attendre l'occasion de tenter un coup de main.

Tout est tranquille pour le moment, les tribus marocaines de la frontière semblent ne pas trop s'inquiéter de la présence de la colonne, tout en envoyant cependant des reconnaissances jusque dans les environs du camp. Elles sont toutes du reste à l'abri de nos coups ; j'ai même appris que les arabes de Trifa avaient fait comme les autres et s'étaient retirés assez avant dans la montagne. Veuillez informer de ces nouvelles Monsieur le Général commandant la province.

Le Général commandant la subdivision,
BEAUFORT.

N° 29

*Lettre du général commandant la subdivision de Tlemcen
au colonel commandant supérieur de Tlemcen*

(A. C. M.) Original

ARMÉE D'AFRIQUE

Ras-Mouïlah, le 19 octobre 1856.

SUBDIVISION D'ORAN

AFFAIRES ARABES

N° 18

Objet :
Nouvelles de la frontière

Mon cher Colonel,

Je devais quitter, hier 18, mon bivouac de Ras-Mouïlah pour me rendre sur le Kis, mais j'ai dû changer d'avis, par suite des nouvelles qui me sont parvenues de plusieurs points. Cheikh-Sliman des Atheïa, que je me proposais de faire arrêter en exécution des ordres de M. le Général commandant la province, s'est rendu avant-hier à Safrou chez Hadj-Mimoun qui, dit-on, célébrait la noce d'un de ses fils ; de là, il est allé à Oudjdah où il se trouve encore. Cette nouvelle, jointe à l'absence de la cavalerie, m'a déterminé à attendre encore quelques jours et pour occuper les troupes, je retourne sur l'Oued Zouïa où j'étais d'abord. Les autres bruits en circulation présentent quelque importance et je vous prie d'en donner connaissance à M. le Général commandant la province.

Bel-Hadj est toujours au-delà de Safrou chez les Bes-sara ; il a épousé en grande pompe une fille des Ouled-Ahmed-ben-Brahim qui, tous, se seraient cotisés pour lui donner des troupeaux. Il est assez mal vu par Hadj-Mimoun et le caïd d'Oudjdah : ce dernier même aurait refusé de l'argent et une paire de pistolets dont il voulait lui faire présent. Voulant faire oublier son dévouement passé à notre cause, il se montre, à ce qu'il paraît, acharné contre nous, et aurait proposé aux Angad de les con-

duire pendant la nuit à l'attaque de notre camp, proposition qui aurait été refusée. Les Beni-Snassen sont toujours inquiets de la présence de la colonne ; ils ne savent quel est le but de notre sortie et, dans cette incertitude, Hadj-Mimoun a recommandé à tout son monde de se tenir prêt et a défendu de commencer les labours. On nous assure que tous les goums sont convoqués pour aujourd'hui et doivent se rendre auprès du caïd d'Oudj-dah qu'ils supposent bien renseigné, et avant de rien entreprendre, veulent connaître son avis.

Si Ali-ben-Mellouk, cadi des Athéïa, est venu hier en l'absence de Cheikh-Sliman me présenter la députation de sa tribu, et m'a fait mille protestations de dévouement. Selon lui, les Beni-Snassen seraient très exaltés et se proposeraient de nous attaquer les premiers si nous campions sur le Kis. J'ai pu me convaincre de l'exagération de ces bruits qu'il ne répand que dans le but de nous éloigner, car il craint de voir son pays mis à contribution par la colonne. Tout en faisant la part de l'exagération habituelle des nouvelles arabes, nous pouvons voir par nous-mêmes qu'il règne chez nos voisins une certaine effervescence. Ils ont quelques rassemblements à Safrou et à Aghbal, et leurs cavaliers arrivent jusqu'en vue du camp, prêts à donner l'éveil.

Nous ne pouvons donc rien tenter pour le moment et nous résigner au simple rôle de colonne d'observation. Recevez, mon cher Colonel, l'assurance de mon sincère attachement.

Le Général commandant la subdivision,
BEAUFORT.

J'écris directement à M. le Général commandant la division, dispensez-vous de lui transmettre cette lettre. Je reste encore aujourd'hui à Ras-Mouilah.

N° 30

*Lettre du commandant supérieur de Nemours au général
commandant la subdivision de Tlemcen*

(A. C. M.) Registre des minutes

N° 288

Le 26 octobre 1856.

Au sujet d'une prise de 19
bœufs faite chez les Has-
seina.

Informé dernièrement, qu'il existait, chez les Hasseina, un troupeau de bœufs appartenant aux Beni-Ourimèche, j'envoyai au caïd des Msirda l'ordre de les saisir. Cette opération se fit sur le marché des Athéïa, sans la moindre complication. La vente du troupeau nous a donné 1.510 francs, je vous demanderai, mon Général, que cet argent soit employé à indemniser nos gens, victimes de vols de la part des Beni-Snassen.

J'ai appris aussi depuis quelque temps que les Beni-Drar venaient apporter des grains chez les Msirda, avec lesquels ils ont des relations commerciales très suivies. Je voulais faire arrêter ces Beni-Snassen dont quelques-uns de nos gens ont subi des méfaits assez considérables, le coup manqua, les gens que j'avais envoyés sur les lieux ne trouvèrent personne, et cependant il est parfaitement constaté que le lieu dit *Bessam*, chez les Msirda, est l'endroit où se tient le marché dont je viens de vous parler. J'ai su, depuis, la cause de notre insuccès. El-Hadj Mohammed, khalifa du caïd, dont j'ai eu à me plaindre maintes fois pour des affaires de ce genre, avait envoyé son beau-frère prévenir les Beni-Drar de la présence de nos cavaliers. El-Hadj Mohammed est en opposition continuelle avec le caïd Ali-bel-Lhassen ; ses relations avec nos voisins ont été, je vous le répète, dans plusieurs opérations, et notamment dans celle contre les Ouled ben-Azza, la cause d'un manque de réussite presque complet.

Je me propose de faire arrêter ce chef et de le mettre désormais dans l'impossibilité de nous nuire. Je vous adresserai, en temps opportun, une demande de punition pour lui.

N° 31

*Lettre du colonel commandant la colonne de la frontière
au général commandant la subdivision de Tlemcen.*

(A. C. M.) Original

AFFAIRES ARABES

Ras-Mouïlah, le 27 octobre 1856.

SUBDIVISION D'ORAN

ARMÉE D'AFRIQUE

N° 34

Objet:

Envoi de deux lettres
venant de Nemours

Mon Général,

J'ai l'honneur de vous transmettre deux lettres que j'ai reçues de Nemours, vers le milieu de la nuit. M. le colonel Baradère rend compte d'une attaque qui a eu lieu au Kerkour (colonne Montagnac), pendant la nuit précédente. Un des nôtres a été tué et trois vaches ont été prises.

Depuis le départ des Achache, toute cette partie du pays est inhabitée et il n'est pas étonnant que les maraudeurs, qui connaissent la manière de se garder de nos gens, aient tenté cet audacieux coup de main. Je ne crois pas cependant que l'on doive y attacher toute l'importance que semble y mettre M. le colonel Baradère ; les maraudeurs ont répondu à l'un des coups de main faits par les M'Sirda, et ceux-ci, en faisant bonne garde, seront désormais à l'abri. L'arrestation de Cheikh Sliman suffit pour le moment pour calmer ce commencement

d'agitation que l'on serait toujours à temps de réprimer si de nouveaux griefs y donnaient lieu.

La nuit a été tranquille ; nos goums qui sont allés hier, du côté d'Ouchdah, et du côté de Birrou (où devaient se trouver de fortes embuscades) n'ont absolument rien vu.

J'ai l'honneur d'être, avec respect, mon Général, votre très dévoué subordonné.

Le Colonel commandant la colonne,
G. MARTINEAU.

N° 32

Lettre du commandant supérieur de Nemours au général commandant la subdivision de Tlemcen

(A. C. M.) Registre des minutes

N° 294

Le 30 octobre (1856) (1)

Arrestation
de Cheikh Sliman

J'ai l'honneur de vous rendre compte que Cheikh-Sliman des Athéïa a été arrêté hier, par Ali bel-Lhassen, à Haouaren et qu'il a été dirigé ce matin, sur Tlemcen.

Les tentes des Mezaour Fkirs seront enlevées demain au jour, par les goums des Msirda et des Souhalia ; pour ne point donner l'éveil, ces goums seront réunis ce soir au Kerkour, comme s'ils étaient de garde et, pour éviter un pillage certain, j'ai donné ordre aux caïds de conduire à Nemours toutes les familles, avec leurs tentes et leurs troupeaux, comme si elles ne devaient subir qu'un simple déplacement.

Une trentaine de cavaliers des Haouara ont voulu, avant-hier, passer sur le territoire des Athéïa pour venir

(1) Le millésime ne figure pas sur la minute de cette lettre.

piller chez les Msirda et avaient déjà volé un mulet à ces derniers sur le Khis (1). Les Beni-Khalled des Athéïa et les Idjan des Beni-Drar, campés chez eux, sont montés à cheval, Cheikh-Sliman en tête, ont repris le mulet des Msirda et ont défendu aux Haoura de passer sur le territoire des Athéïa pour venir piller nos gens.

N° 33

*Rapport mensuel du Bureau arabe de Marnia
- sur les nouvelles politiques (Extraits).*

(A. C. M.) Registre des minutes

Octobre 1856.

.....
La présence de la colonne expéditionnaire de Tlemcen a ramené le calme parmi nos populations et les a fait renoncer aux projets de fuite formés par beaucoup d'entre eux.

.....
Au Maroc, les tribus limitrophes se sont éloignées de la frontière à la nouvelle de la présence d'une colonne française à proximité de leurs campements. Ils ont mis de côté leurs querelles, leurs rivalités, sauf à les reprendre plus tard, et ont fait alliance entre eux pour parer aux dangers dont, à tort ou à raison, ils se sont crus menacés.

(1) Lire le Kiss.

N° 34

*Lettre au général commandant la subdivision de Tlemcen
au général commandant la division d'Oran*

(A. C. M.) Copie

N° 41

Adjeroude, le 4 novembre 1856.

Au sujet de Cheikh Sliman
et des événements de la
frontière.

Mon Général,

L'arrestation de Cheikh Ben-Sliman a produit beaucoup d'impression chez les Atheïa : les indigènes de cette tribu ont été un instant sur le point d'abandonner leur territoire, craignant sans doute eux-mêmes des mesures plus rigoureuses. Hier, trente tentes environ des Chouarka (fraction des Atheïa) sont passés aux Beni-Snassen. Le calme cependant me paraît rétabli chez eux ; aujourd'hui à mon arrivée à Ajeroude, leur goum est venu au devant de moi, les fils de Cheikh-Sliman en tête. Ils promettent de faire ce que j'exigerai pour obtenir la grâce de leur père. Hadj Mimoun est plus affecté qu'aucun autre de la disgrâce de Sliman qui était son ami intime et son conseiller. On nous disait qu'il avait d'abord donné l'ordre aux Atheïa, Ouled-Mansour et Beni-Mengouche-Tahta de quitter leur territoire et de venir le rejoindre, car il était complètement disposé à rompre avec nous ; ceux-ci auraient refusé. J'ai tout lieu de croire cependant qu'il a changé d'avis, car les fils de Cheikh-Sliman, qui s'étaient d'abord réfugiés auprès de lui, demandant ses conseils, sont aujourd'hui auprès de moi, tout à fait soumis à mes ordres. J'espère, pour quelque temps du moins, que la mesure prise à l'égard de ce chef marocain aura un bon effet.

Ainsi que je l'avais prescrit, le douar des Mezaouir-

Mekhies a été enlevé par les Msirda, et ramené sous les murs de Nemours. Ce douar est de la tribu à laquelle appartenaient les assassins du caïd des Ouled Sidi-Medjahed. J'attends la fin de ma tournée pour prononcer sur son sort. Le lendemain, un goum des Mezaouir et Ouled-ben-Azza venait enlever aux M'Sirda, du côté de Bessam, un troupeau de 800 chèvres ; nos gens montèrent à cheval, mais ils n'avaient rien pu reprendre, lorsque par l'intervention des Beni-Drar, tout leur fut rendu. Depuis quelque temps, les fractions des Beni-Khalled les plus rapprochées de nous, se montrent très bien disposées pour nos populations. Malgré tout, la situation est assez tendue ; nos tribus frontières sont exposées aux incursions des arabes des Trifa (Mezaouir, Haouara, Ouled Sghir) qui tentent chaque jour quelque nouveau coup de main. Les Athéïa et les Beni-Mengouche-Tahta, qui craignent par suite de ma présence ici, montent chaque jour à cheval avec nos gens, mais je crains que mon départ laisse nos tribus trop isolées.

Nous venons d'apprendre que la colonne du pacha de Tanger, dont je vous avais annoncé l'arrivée chez les Guelaya, se trouvait aujourd'hui à Selouane ; on me promet pour demain des renseignements certains, je m'empresserai de vous les communiquer.

Veuillez agréer, etc...

Le Général commandant la subdivision,

Signé : DE BEAUFORT.

N° 35

*Lettre du général commandant la subdivision de Tlemcen
au colonel commandant supérieur de Tlemcen*

(A. C. M.) Original

ARMÉE D'AFRIQUE Bivouac des Athias, le 7 novembre 1856.

SUBDIVISION D'ORAN

AFFAIRES ARABES

N° 45

Objet: Mon cher Colonel,
Nouvelles

J'ai quitté, hier, mon bivouac d'Adjeroude et me suis rendu sur le Kis, devant les Athéïas, en longeant le cours de la rivière. Notre marche s'est exécutée sans incident, l'arrière-garde formée du goum de Tlemcen a été suivie pendant tout le temps et à une distance de cinquante mètres, par un goum des Djaouna et des Mezaouir. Après quelque hésitation, la conversation s'est engagée et les Marocains dirent à nos gens, qu'ils étaient venus par ordre, que Hadj Mimoun leur avait défendu la moindre agression et qu'ils ne tenteraient rien si nous ne les attaquions pas. A mon arrivée aux Athéïa, j'ai vu tous les mamelons voisins d'Aghbal garnis de cavaliers ; quelques-uns sont venus à une très petite distance des avant-postes, mais ils prenaient la fuite à notre approche. J'avais pris mes précautions dans la prévision d'une attaque de nuit, car avec ces populations inquiètes et remuantes, le moindre incident peut amener une conflagration. La nuit s'est passée très tranquillement et, au point du jour, on n'apercevait même plus un seul cavalier dans la plaine. On me dit que Hadj-Mimoun est à Aghbal et que, poussé probablement par les siens, il ne serait pas éloigné de me demander une entrevue ; j'ignore encore ce que cette nouvelle a de fondé. Quoi-

qu'il en soit, les Beni-Snassen se gardent de tous côtés, et, à cette heure (midi), leurs mamelons sont couverts de groupes encore plus nombreux qu'hier : presque tous les cavaliers sont pied à terre et semblent se borner à nous observer.

Pendant mon séjour à Adjeroude, les Beni-Mengouche Tahta et les Ouled-Mansour se sont montrés très soumis : nous n'avions du reste rien à leur reprocher. Les Atheïa, encore sous le coup de l'arrestation de Cheikh-Slïman, ont pris d'eux-mêmes les devants, leur goum est à cheval avec le nôtre, et je ne doute pas que pour sauver leur chef ils n'en passent par ce que je voudrai. Vous avez dû recevoir ma dépêche datée d'Adjeroude, et relative aux M'haïa. Conformez-vous aux prescriptions qu'elle renferme.

Recevez, mon cher Colonel, l'assurance de mes sentiments affectueux.

Le Général commandant la subdivision.
BEAUFORT.

Transmettez ces nouvelles à M. le Général commandant la province.

N° 36

Récit de Mohammed-el-Yakoubi des Beni-Khaled (1).

En 1856, un général, venu de Tlemcen à la tête d'une colonne, dressa son camp sur l'oued Kiss, près de Sidi-Azouz qui se trouve chez les Ahel-Eddir des Beni-Khaled. Lorsque la colonne se retira, elle fut suivie par les Oulad-Mongar et les gens de la Zaouïa des Oulad-Sidi-Slimane. Les assaillants rejoignirent les Français en amont des

(1) Sur la personnalité de cet informateur, voir L. Voinot, *La Campagne de 1852 contre les Beni Snassen*, in *Revue Africaine*, 4^e trimestre 1912, pièce justificative n° 10.

sources de l'oued Kiss, à El-Malha, et leur envoyèrent des coups de fusil.

Les Oulad-ben-Azza attaquèrent ensuite les soldats de la colonne. Le général donna l'ordre à l'artillerie d'ouvrir le feu ; un obus tua un indigène des Oulad-ben-Azza et un autre du groupe de la Zaouïa ; les adversaires des Français ne tardèrent pas à prendre la fuite. Le général alla camper au sud de l'oued Kiss, où il passa la nuit. Le lendemain, la colonne revint sur le lieu du combat, mais les Arabes avaient disparu.

N° 37

*Lettre du commandant supérieur de Nemours au général
commandant la subdivision de Tlemcen*

(A. C. M.) Registre des minutes

N° 296

Le 11 novembre (1856) (1).

Nouvelle agression des
Beni Snassen

Je vous adresse, en toute hâte, une lettre d'Ali-bel-Lhassen dans laquelle il me rend compte que les Beni-Snassen sont réunis à Driwa et qu'une agression a été faite, dans la journée d'hier, contre un village de Msirda.

Je donne l'ordre à M. Avril de se rendre chez les Msirda avec tout le goum, mais il est essentiel, je crois, d'envoyer au plus vite un bataillon et un escadron pour que je puisse me porter partout où besoin sera.

(1) Le millésime ne figure pas sur la minute de cette lettre.

N° 38

*Lettre du commandant supérieur de Nemours au général
commandant la subdivision de Tlemcen*

(A. C. M.) Registre des minutes

N° 297

Le 12 novembre 1856.

Nouvelles

Par lettre d'hier n° 51, j'ai eu l'honneur de vous faire connaître l'agression, dont les Msirda de la frontière avaient été victimes de la part des Beni-Snassen, et de vous informer qu'à la sollicitation du caïd Ali-bel-L'Hassen, j'avais envoyé tout le goum du cercle à Hassi-Arbouz pour couvrir la population. M. Avril chargé du commandement m'adresse le rapport ci-joint dans lequel il me rend compte que le village d'El-Anabra avait été razé avant son arrivée, les femmes dépouillées et que toutes les populations des Msirda fouaga et même celles des Athéïa se sont repliées sur l'oued Kouarda. Ali-ben-Lhasen, que je viens de voir à l'instant et que je renvoie dans sa tribu, m'assure que le grand rassemblement qui a lieu en ce moment à Aghbal a été ordonné par Hadj-Mimoun et Si-El-Meki, dont l'intention serait de faire de fréquentes courses dans le pays des Français, pour razer le plus possible et empêcher nos tribus de labourer.

Comme il est de toute nécessité que je rassure les populations réunies à l'oued Kouarda, je dirigerai le bataillon de zouaves et l'escadron de chasseurs sur la Zaouïat El-Mira, d'où il me sera facile de surveiller tout le pays.

Les événements se succèdent avec rapidité, depuis le 9, et augmentent chaque jour de gravité, vous connaissez mieux que moi leur portée, les fâcheuses conséquences que pourraient entraîner de nouvelles agressions dont on menace cette frontière et les moyens de les prévenir. Je regrette seulement que vous ayez jugé inutile l'envoi d'une section de montagne.

Il n'existe que six mulets du train à Nemours, pour les ravitaillements, l'envoi d'une vingtaine serait nécessaire.

Le garde du Génie me rend compte en outre qu'il n'a que 50 pelles et 50 pioches disponibles, je vous prierais de vouloir bien en faire envoyer le triple de Tlemcen, si, comme moi, vous jugez nécessaire d'améliorer la route de la Zaouïat-El-Mira à l'oued Kouarda. Cette route est la seule pour les convois, quand une colonne se trouve au Menasseb-Kis, et les blessés du général Montauban, en 1852, ont eu beaucoup à souffrir de son mauvais état. Le bataillon de zouaves pourrait être occupé à cette amélioration pendant son séjour à la Zaouïat-El-Mira.

Pour ce qui est des mesures de prudence à prendre, je me conformerai strictement à vos prescriptions.

N° 39

*Dépêche du général commandant la subdivision
de Tlemcen au général commandant la division d'Oran.*

(A. C. M.) Original

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE

Tlemcen, 12 (novembre 1856) 2 heures du soir (1).

Ayant appris, hier au soir, qu'il y avait encore des rassemblements du côté du Kis, j'ai dirigé ce matin les zouaves sur Nemours, avec un escadron de chasseurs de France, parti également ce matin de Maghnia ; ils serviront à appuyer les goums du cercle s'il y a lieu.

Depuis hier, je n'ai reçu aucune nouvelle. Le reste de la colonne vient de rentrer ici.

(1) Ce télégramme n'indique ni le mois ni le millésime ; néanmoins, comme il se trouve dans un dossier dont les autres pièces sont datées, il est certain qu'il est du mois de novembre 1856 ; cela ne fait aucun doute.

Un escadron de chasseurs d'Afrique partira pour Oran conformément à vos ordres.

N° 40

*Lettre du général commandant la division d'Oran
au général commandant la subdivision de Tlemcen.*

(A. C. M.) Original

PROVINCE D'ORAN

Oran, le 13 novembre 1856.

DIRECTION

des

AFFAIRES ARABES

N° 1326

Objet :

Au sujet de l'agression des
Beni Snassen

Mon cher Général,

Votre dépêche du 10 novembre (1), qui m'est parvenue hier, me donne, moins les noms des blessés, tous les détails de l'engagement que vous avez eu la veille avec les contingents marocains, réunis sur la rive gauche du Kiss pour observer les mouvements de la colonne.

La vigueur avec laquelle ils ont été repoussés et poursuivis jusqu'aux pieds de leurs montagnes, et le succès complet que vous avez remporté en les dispersant sur l'Oued-Sidi-Azzouz, fait le plus grand honneur aux troupes engagées et à la manière dont elles ont été conduites. Cette leçon aura enfin, je l'espère, pour résultat sur nos voisins de leur prouver, une fois de plus, qu'en aucune circonstance, nous ne les craignons et que, dès que nous le voudrons sérieusement, nous pourrons tirer une satisfaction éclatante de tous nos griefs contre eux.

Toutefois, en présence des ordres formels du gouvernement d'éviter toute complication pouvant engager la

(1) Il a été impossible de retrouver cette pièce.

question sur la frontière du Maroc, vous n'eussiez point dû laisser le goum à l'arrière-garde. Si elle avait été faite par l'infanterie, vous n'eussiez bien certainement point été attaqué.

La colonne une fois partie, le goum aura engagé avec les Marocains une conversation qui aura bien vite dégénéré en insulte et en provocation, quelques coups de fusils auront été tirés et l'affaire se sera engagée. Cette circonstance a néanmoins son bon côté, c'est qu'elle compromet nos indigènes vis-à-vis des Marocains et entretient leurs mauvaises dispositions réciproques.

Recevez, mon cher Général, l'assurance de mon attachement.

Le Général de division, commandant la Province,
CH. DE MONTEAUBAN.

N° 41

*Lettre du commandant supérieur de Nemours au général
commandant la subdivision de Tlemcen*

(A. C. M.) Registre des minutes

N° 298

Le 13 novembre 1856.

Nouvelles

A la première nouvelle de ce qui venait de se passer à Saramrane, j'avais, pour rassurer les populations, envoyé M. Avril chef du bureau arabe par intérim, avec tout le goum, jusqu'à Hassi Arbouz. Arrivé à l'oued Kouarda, cet officier apprit le coup de main dont les gens d'El Anabra venaient d'être victimes, affaire dont j'ai eu l'honneur de vous informer (dépêche n° 297). A ce moment une véritable panique régnait chez les Msirda et toutes les fractions qui habitent au-delà d'Arbouz se repliaient sur l'oued Kouarda. Les nouvelles les plus alarmantes ont couru alors. On affirmait que Hadj Mimoun avait dit que puisque le Chrétien avait refoulé les Beni-

Snassen jusque dans leurs montagnes, il perdrait son nom s'il ne venait avec tous ses contingents camper à Sidi-Brahim. Je reçois à l'instant une lettre d'Ali bel Lhassen qui me communique des nouvelles plus rassurantes ; mais, malgré tout, on ne peut se méprendre sur la vraie situation ; l'état d'exaltation du Msirda en dit assez.

N° 42

*Lettre du général commandant la division d'Oran
au général commandant la subdivision de Tlemcen.*

(A. C. M.) Original

PROVINCE D'ORAN

Oran, le 14 novembre 1856.

DIRECTION
des
AFFAIRES ARABES

N° 1328

Objet :

Au sujet des agressions
des Marocains

Mon cher Général,

Par votre dépêche du 13 de ce mois, n° 1500, vous me rendez compte de l'attitude hostile que conservent les contingents marocains réunis à Arbal, de la nouvelle agression dirigée par eux contre la zaouiat El Anabra, de la panique qui en est résultée pour nos tribus de la frontière qui se sont réfugiées sur l'oued Kouirda, et des mesures que vous avez prises en envoyant pour les protéger le goum de Nemours à Assi Arbouss, et un bataillon de zouaves ainsi qu'un escadron de chasseurs à Zaouiat El Mira. Cette démonstration des Beni-Snassen est un fait grave à ajouter aux nombreux griefs que nous avons déjà contre eux. Mais en présence des ordres formels de ne rien engager du côté du Maroc, il n'y a pour le moment d'autre mesure à prendre que celle de faire respecter

nos populations, de les réinstaller dans le pays qu'elles ont quitté, et de protéger leurs labours.

Les renforts de troupes que vous aller recevoir ainsi que je vous en informe par lettre Etat-Major, vous permettront d'en agir ainsi.

Je rends compte à Monsieur le Gouverneur général, des complications survenues sur la frontière, de la situation qui nous y est faite, il y a dès lors lieu d'attendre ses ordres pour agir en dehors des programmes que je viens de vous tracer.

Rendez-moi compte des moindres incidents qui pourraient survenir et veillez à la stricte exécution des prescriptions de cette dépêche.

Recevez, mon cher Général, l'assurance de mon attachement.

Le Général de division, commandant la Province,
CH. DE MONTEAUBAN.

N° 43

Lettre du commandant supérieur de Nemours au général commandant la subdivision de Tlemcen.

(A. C. M.) Registre des minutes

N° 299

Le 14 novembre (1856) (1).

Nouvelles

Je reçois à l'instant une lettre de El Hadj L'Hassen que, comme j'ai eu l'honneur de vous en rendre compte, j'avais placé avec tout le goum dans les environs de Hassi Arbouze pour défendre tous les passages qui donnent accès sur notre territoire. Il paraît que tous les rassemblements qu'on avait signalés à Harbal (2) se sont dissipés hier, le manque de vivres et surtout la difficulté d'exé-

(1) Le millésime ne figure pas sur la minute de cette lettre.

(2) Lire Aghbal; ce mot est d'ailleurs bien orthographié plus loin.

cuter leurs projets, du moins ceux qu'on leur prêtait, les a déterminés à se séparer, on ne voit plus rien du côté d'Aghbal. Les Beni Drar, Araras, Oulad Moungar, Oulad Ghrasi, Beni Khaled Tahta se sont retirés encore plus avant dans la montagne. Aujourd'hui que tous les contingents ont regagné leurs villages, ils craignent plus que jamais les conséquences de leur conduite, tous leurs troupeaux sont réunis au loin, mais ils les amènent une fois par jour, et avec grande précaution, à Aïn Aghbal la seule eau du pays. On persiste à dire que Hadj Mimoun et Bel Meki n'ont pas pris part au coup de main de Saramrane et des Anabras, qui [qu'ils] n'étaient pas même présents à l'affaire du neuf. Nous {ne} savons que penser de tout cela, ces deux Chefs cherchent évidemment à faire croire, tant au caïd d'Houjda (1) qu'à nous, qu'ils se tiennent à l'écart, mais il n'en est pas moins bien prouvé que tout ne se fait qu'à leurs instigations.

Pour le moment donc nos tribus reprennent le dessus, les Athias, qui ont laissé chez nous ce qu'ils ont de plus précieux, sont retournés dans leurs villages qu'ils défendront jusqu'à la dernière extrémité tant que Cheikh Sliman restera entre nos mains. Les gens d'El Haouaren (qui ont leurs villages dans la vallée de Ti Sefra) ceux d'El Anabra, Bieder laissent leurs familles et leurs troupeaux sur l'oued Kouarda et retournent dans leurs maisons. Tout le monde fait bonne garde et, si de nouveaux rassemblements des Beni Snassen nous menaçaient encore, nous serions prévenus à temps. Je laisse au caïd des M'Sirda 50 cavaliers des Traras et Souhalias qui doivent se relever tous les quatre jours, cette force jointe à celle de la tribu est suffisante pour le moment pour empêcher tous les coups de main ; d'ailleurs le petit camp de Tiouli

(1) Lire Oudjda. La minute de cette lettre est remplie de fautes ; dans les lignes précédentes, j'ai dû rétablir entre crochets des mots omis ou dénaturés par le copiste.

tout en rassurant nos populations ne laisse pas d'inquiéter nos voisins.

Comme vous avez pu le voir hier par la lettre d'Ali bel L'Hassen que je vous ai communiquée, tous les goums des Beni-Snassen, des Angad et des Triffas étaient présents à l'affaire du 9, tous leurs fantassins s'y trouvaient aussi à l'exception des Beni-Ourimèche. Cet engagement a été assez malheureux pour eux, ils ont perdu beaucoup de monde et de chevaux. On cite parmi les morts Si El Khreloufi kadi des Oulad Benaza, qui a eu la tête enlevée par un obus, deux autres fanatiques marabouts des Beni Drar, qui excitaient au combat ont aussi été tués. A l'affaire de Saramrane les M'sirda n'ont eu qu'un seul cheval blessé, ils ont tué deux hommes et pris deux chevaux. Le lendemain à El Anabra, les mêmes M'sirda ont eu un homme tué et un homme blessé, ils ont tué trois hommes et pris un cheval mais ils ont été obligés de reculer devant un ennemi dix fois plus nombreux qu'eux. C'est alors que les Beni-Snassen se sont précipités sur les femmes que la peur avait tenues clouées à l'entrée du village et que l'on avait pu faire sortir (1), ils les ont complètement dépouillées et en ont emmené deux puis une petite fille, l'une de ces femmes est chez les Mezaouir, l'autre chez les Beni Mangouch Fouaga.

La situation est aujourd'hui beaucoup moins inquiétante et j'ai tout lieu de croire que vu la disposition des esprits chez les M'Sirda nous pouvons être rassurés sur les menaces d'invasion de nos voisins.

Je suis au courant de tout ce qui se passe chez les Beni-Snassen par quelques-uns des émigrés qui cherchent à rentrer chez nous. Je vous informerai exactement de tout ce qui me parviendra.

(1) Il est probable qu'il faut lire : que l'on n'avait pu faire sortir..

N° 44

*Lettre du général commandant la subdivision de Tlemcen
au commandant supérieur de Nemours*

(A. C. M.) Registre des minutes

**Au sujet de la dispersion
des Beni Snassen**

15 novembre (1856) (1).

J'ai reçu votre lettre du 14 novembre n° 299, qui m'annonce que les contingents des Beni-Snassen se sont dispersés, que la situation se rétablit et que nos tribus reprennent le dessus. Je crois qu'il n'y a pas lieu de craindre une nouvelle agression des Beni-Snassen, qui ont cédé avant de se séparer à l'excitation qui a dû naître parmi eux à la suite de la réunion des goums, et alors que le départ de la colonne leur fournissait une bonne occasion pour venger leur échec du 9.

Il nous restera à punir ces nouveaux griefs, qui viennent s'ajouter à bien d'autres, mais les instructions que je reçois de M. le Général commandant la Division sont toujours les mêmes et nous devons toujours nous borner à défendre nos tribus et notre territoire, sans rien entreprendre jusqu'à de nouveaux ordres de M. le Gouverneur général, que M. le Général commandant la Division informe de ces derniers événements.

En attendant je reçois un renfort de 2 bataillons et 2 escadrons, qui sont mis à ma disposition ; avec ces forces je suis à même de me porter en force sur les lieux s'il le faut.

J'approuve les mesures que vous avez prises ; prescrivez à nos tribus de se réinstaller dans le pays qu'elles ont quitté, de reprendre leurs labours, que je suis en mesure de protéger s'il le faut, et rendez-moi compte des moindres incidents qui pourraient survenir.

Signé : DE BEAUFORT.

(1) Le millésime ne figure pas sur la minute de cette lettre.

N° 45

*Rapport mensuel du Bureau arabe de Marnia
sur les nouvelles politiques (Extrait).*

(A. C. M.) Registre des minutes

Novembre 1856.

.....
Le calme paraît revenu parmi nos populations par suite de la correction qu'ont reçue les Beni-Snassen, le 8 de ce mois, lorsqu'ils ont attaqué la colonne lors de son départ de Menasseb-Kiss.

El Hadj Mimoun restant à Aghbal après le combat du 8 est allé à Oudjda, le 19, pour s'entendre avec le caïd de cette ville, il en est reparti le 22 après avoir renvoyé chez eux une centaine de cavaliers qui l'avaient accompagné

N° 46

*Rapport annuel du bureau arabe de Marnia
sur les nouvelles politiques (Extraits).*

(A. C. M.) Registre des minutes

Année 1856.

Une certaine agitation a régné cette année dans le cercle de Lalla-Maghnia. Elle a été due à quelques événements survenus, soit sur notre territoire, soit au Maroc et auxquels les indigènes ont attaché plus ou moins d'importance. En procédant par ordre chronologique, ces événements ont été dans notre pays :

1° L'émigration de Si El Madhiould Maghnia (nuit du 15 au 16 janvier).

2° Des attaques fréquentes de maraudeurs (31 janvier, 12 février, 17 juin et souvent suivies d'assassinats).

3° La conférence du 31 mai entre le colonel Baradère et le caïd d'Oudjda à propos de la récolte des graines ensemencées sur notre territoire par les Beni-Drar (1).

4° L'émigration des Hamianes et de leur agha Mebkhout.

5° L'assassinat de l'agha Ben Abdallah et les arrestations qui l'ont suivie (2).

6° La fuite au Maroc de l'agha Bel Hadj.

7° L'arrivée de la colonne nécessitée par l'agitation des esprits, le combat du 8 novembre et enfin la rentrée de la colonne à Tlemcen.

8° L'assassinat près d'Oudjda du caïd des Ouled Sidi Medjahed.

De nombreuses émigrations, toutes partielles, ont été la conséquence de l'agitation qui a régné pendant l'année.

Les tentatives des premiers émigrants ont encouragé les fuites isolées, qui malheureusement ont été toutes réussies. Il est à remarquer que la généralité des gens qui ont passé au Maroc, ne l'ont fait que pour rejoindre des parents émigrés depuis longtemps, où pour échapper à la justice, parmi ces derniers se trouve l'ex-caïd Bouzian Ould Charef des Ouled Mançour, émigré dans la nuit du

(1) Bien qu'il ne soit pas fait mention dans ce paragraphe du règlement du litige, il est hors de doute qu'il a dû être solutionné dans le sens de nos demandes. Après tout ce qui avait été dit (voir pièce n° 11), les autorités françaises étaient dans l'impossibilité absolue d'abandonner au dernier moment leurs prétentions; elles détenaient d'ailleurs les récoltes des Beni-Drar, ce qui empêchait le caïd d'Oudjda de se soustraire aux réparations exigées en faisant de fallacieuses promesses.

(2) Il s'agit de l'affaire Doisneau. Le capitaine Doisneau, chef du bureau arabe de Tlemcen, fut accusé d'avoir, à la tête d'un groupe de chefs de son commandement, attaqué la diligence de Tlemcen à Oran et tué l'agha de Tlemcen (Ben Abdallah), son interprète et un négociant français, par crainte de voir son avancement compromis si l'agha arrivait à Oran. La cour d'assises condamna le capitaine Doisneau à la peine de mort.

10 au 11 décembre et dont la fuite n'a eu, aux yeux de nos tribus, aucun caractère politique.

L'événement, qui sans contredit a le plus contribué à agiter nos populations, a été la fuite de l'agha Bel Hadj Ould Mrah des Oued Riah (1). L'accueil dont il a été l'objet à Oudjda et dans les tribus marocaines avait fait comprendre à nos populations, qu'elles pouvaient compter sur l'oubli des inimitiés lorsqu'il s'agit de se mettre en hostilité avec nous. La parenté de Bel Hadj avec le caïd des Ouled Mellouk devait nous donner à craindre la défection en totalité, ou en partie, de cette tribu. Ce n'est sans doute qu'à la longue présence de la colonne sur le territoire du cercle, que nous avons pu maintenir les Ouled Mellouk sous notre domination.

Les événements extérieurs qui ont eu quelque influence sur nos populations sont :

1° La lutte de l'Empereur contre son compétiteur Moulay Sliman et Brahim Ould Souneur, lutte dans laquelle ce dernier a succombé.

2° Les dissensions qui n'ont cessé de régner entre les différentes tribus marocaines et enfin les combats qu'elles se sont livrés.

.....
Le caïd d'Oudjda pendant l'année 1856 a cherché comme par le passé à nous créer des embarras.

En qualité de représentant de l'Empereur du Maroc sur la frontière française, il se charge de nous adresser des réclamations plus ou moins fondées de ses soi-disants administrés, très tolérant pour les siens, il ne craint pas de porter plainte contre ceux de nos gens qui lèsent les intérêts des populations marocaines.

Presque toutes les bandes qui sont venues sur notre territoire, à Maghnia et au Sud, sont parties d'Oudjda

(1) La tribu des Oulad Riah, qui est installée sur la rive droite de la Tafna, à hauteur de Tlemcen.

où elles s'étaient organisées, et où elles s'étaient procurées les renseignements nécessaires à leurs opérations. C'est encore à Oudjda, où elles vendaient le produit de leurs vols, que ces mêmes bandes de maraudeurs allaient chercher un refuge.

Le caïd d'Oudjda a tenu envers nos émigrés une conduite très adroite, il a fait à quelques-uns d'entre eux un accueil pompeux, particulièrement à l'agha Bel Hadj et à Si El Madhi ould Maghnia et dans ces circonstances ses

Soit par impuissance, soit par mauvais vouloir, le caïd d'Oudjda ne cherche nullement à éloigner de chez lui les gens dont nous avons à nous plaindre. Je crois devoir rappeler ici, que c'est en sortant d'Oudjda et presque aux portes de cette ville qu'un de nos caïds, Si Caddour des Ouled Sidi Medjahed, a été assassiné avec son khodja et son chaouch.

Il est probable que le caïd qui a eu connaissance de ce fait, sait tout aussi bien que nous que les auteurs de cet assassinat sont presque constamment à Oudjda.

Ce caïd nous a quelques fois porté des réclamations pour des gens appartenant à différentes tribus marocaines et a souvent insisté pour faire valoir ce qu'il appelait leurs droits, mais il n'a jamais cherché à faire rendre justice à ceux de nos administrés qui étaient lésés par des Marocains.

Il ne faut point incriminer la conduite du caïd, les griefs que nous pouvons avoir contre lui ne sont que les conséquences de sa position. Tout autre fonctionnaire marocain représentant de l'Empereur, soit à Oudjda, soit sur un autre point de la frontière, ferait tout ce qu'il pourrait pour nous aliéner les populations qui dépendent de notre domination et il en sera toujours ainsi, tant qu'Oudjda ne sera pas ville française.....

.....

N° 47

*Rapport mensuel du Bureau arabe de Marnia
sur les nouvelles politiques (Extrait).*

(A. C. M.) Registre des minutes

Janvier 1857.

.....
Les Beni-Snassen toujours dans le doute croient que notre intention est d'envoyer au printemps une colonne pour les punir des nombreux griefs que nous avons à leur reprocher...

Si El Mahdi ould Maghnia paraît vouloir jouer le même rôle que son frère Moufok ; de son aveu il aurait voulu tenter des coups de main sur les Beni Ouassine et soudoyé certaines fractions pour les faire émigrer.

N° 48

*Rapport mensuel du Bureau arabe de Marnia
sur les nouvelles politiques (Extrait).*

(A. C. M.) Registre des minutes

Mars 1857.

Dans la nuit du 11 au 12 mars, sur la demande des chefs indigènes, les goums de nos tribus sont allés enlever près de Djorf-Lakdar, sur l'oued-Isly, quatre individus appartenant au douar qui avait donné asile aux auteurs de la tentative d'assassinat commise quelques jours auparavant sur la personne du Commandant supérieur de Maghnia.

.....

N° 49

*Rapport annuel du bureau arabe de Marnia
sur les nouvelles politiques (Extraits).*

(A. C. M.) Registre des minutes

Année 1857.

Les motifs, qui avaient occasionné de l'agitation en 1856 chez les tribus du cercle de Lalla-Maghnia ayant disparu, les esprits sont progressivement revenus à leurs anciennes habitudes, sauf les quelques émigrations partielles n'ayant aucune importance, qui ont eu lieu dans le courant de l'année (12 tentes seulement), nous pouvons constater le calme le plus parfait.

La frontière nous oblige à exiger de nos gens un service pénible. Le Maroc reçoit tout individu qui fuit notre domination, et ne peut ou ne veut s'opposer aux expéditions nocturnes auxquelles ils se livrent. Car, les émigrés sont toujours les auteurs de tous les méfaits que nous allons citer, ils viennent impunément sur notre territoire, sachant à l'avance combien il leur est facile de repasser la frontière, après avoir commis soit des vols, soit des assassinats.

En janvier, ils tuent deux ouvriers aux mines de Maa-zis, tirent un coup de fusil sur un chauffournier à environ 500 mètres Est de la redoute, assomment deux indigènes et leur enlèvent 4 mulets et deux ânes.

En février, un groupe composé d'une dizaine d'émigrés s'embusque sur la route à deux kilomètres du fort, se proposant d'enlever le courrier qui fort heureusement avait pris un autre chemin, mais leur intention n'a pas été complètement déçue, le Commandant supérieur revenant de Tlemcen eut un homme d'escorte tué et un cheval enlevé ; deux juifs partis de Lalla-Maghnia pour se rendre à Nemours, avec deux mulets chargés de leurs effets, furent assassinés et leurs bêtes de somme enlevées. L'au-

dace des maraudeurs est inqualifiable, ils ont eu celle de venir à une très petite distance faire feu sur un factionnaire de la basse redoute : deux autres assassinats ont été commis dans le courant des deux derniers mois de l'année, l'un sur la route de Gar-Rouban et le second aux mines des Maaziz.

Le fait le plus audacieux que nous ayons à signaler est l'attaque du courrier de Lalla-Maghnia à Nemours qui était escorté de sept spahis ; vingt individus embusqués à l'endroit le plus accidenté de la route (à environ moitié chemin), firent une décharge qui tua trois chevaux, un des hommes de l'escorte déjà blessé fut saisi par les assassins qui le mutilèrent et lui firent subir les traitements les plus cruels avant de l'achever. Ces malfaiteurs ont continuellement des agents qui courent notre territoire, ils sont toujours bien renseignés, et ce n'est qu'avec la certitude de réussir qu'ils tentent leur coup de main, ils se retirent ensuite vers l'Ouest, notamment dans les montagnes des Beni-Snassen, où nous ne pouvons les poursuivre ; ce n'est qu'après les crimes commis qu'on en connaît les auteurs ; cinq d'entre eux seulement ont été tués sur notre territoire, en flagrant délit de vol par nos patrouilles de nuit. Il serait à désirer que l'on pût un jour obtenir l'extradition des assassins, et plus tard celle des voleurs.....

.....

Les collisions ne cessent de se produire au Maroc, les Beni-Hassan, Bessara, Safrou, Mahia, Beni-Maiou, Zekkara, Beni-Yala, Beni-Ourimèche et Sedjaa ont eu des différends qui, habituellement, ne se règlent que par la poudre, toutes ces questions entraînent toujours la mort de quelques combattants.

.....

Le caïd d'Oudjda n'a changé en rien sa manière de faire à notre égard, il se renferme dans une inertie complète, lorsqu'il apprend les vols et assassinats commis

chez nous par les émigrés qui, chaque fois, passent à Oudjda et lui offrent une partie de leurs prises pour s'assurer l'impunité. Son impuissance auprès des populations marocaines est toujours la même, les cavaliers qu'il envoie dans les tribus sont souvent reçus à coups de fusil, et les ordres ne sont exécutés qu'avec l'aide d'El-Hadj-Mimoun et autres chefs influents qu'il intéresse dans leur exécution. L'anarchie règne toujours au Maroc, l'empereur n'a, sur beaucoup de tribus, qu'une autorité nominale.

N° 50

*Rapport mensuel du Bureau arabe de Marnia
sur les nouvelles politiques (Extraits).*

(A. C. M.) Registre des minutes

Mars 1858.

Les Achaches émigrés en novembre 1857 n'ayant jamais manifesté l'intention de rentrer sur notre territoire et donnant asile à plusieurs maraudeurs dangereux, il devenait indispensable de les châtier et de leur prouver qu'on peut les atteindre très loin et même au pied des Beni-Snassen.

Une petite colonne, sous les ordres du commandant supérieur de Lalla-Maghnia, fut donc organisée. Elle se composait d'un escadron de chasseurs d'Afrique, de 110 spahis, 110 hommes d'infanterie et de 300 cavaliers du goum. Pour assurer sa retraite, l'escadron de chasseurs de Nemours devait se porter à sa rencontre dans la plaine de Trifa. Partie de Maghnia le 25, à 1 heure de l'après-midi, cette colonne laissa son infanterie à Sidi-Bou-Djenane et, après avoir traversé toute la plaine de Trifa, tomba, le lendemain, à 3 heures et demie du matin, sur les douars des Achache, campés à l'oued Tazarin, leur tuant quelques hommes et leur enlevant 200 bœufs, 240

moutons, 17 chameaux ; en revenant, la colonne fut inquiétée par un assez grand nombre de cavaliers des Achache, des Mezaouir, des Beni-Snassen qui, pendant trois heures, ne cessèrent de tirer des coups de fusil. Les chasseurs d'Afrique et les goums les tinrent toujours éloignés, mais pas assez cependant pour les empêcher de blesser des cavaliers, de tuer des chevaux et d'en blesser trois dans le goum.

Cette poursuite ne cessa qu'à hauteur d'Aghbal où la colonne de Maghnia fit jonction avec celle de Nemours.

Dans cette petite opération, les émigrés et les marocains ont eu 7 hommes tués, on ignore encore le nombre des blessés.....

Les résultats eussent été certainement beaucoup plus considérables si des feux allumés chez les Attia, les Beni-Drar et les Oulad-el-Ghazi n'eussent signalé notre présence et averti les gens de Trifas de se tenir sur leur garde.....

N° 51

*Rapport mensuel du Bureau arabe de Marnia
sur les nouvelles politiques (Extrait).*

(A. C. M.) Registre des minutes

Avril 1858.

A la suite du coup de main exécuté sur les Achache, une agitation assez vive éclata chez les Beni-Snassen. Dans une grande réunion qui eut lieu chez El-Hadj-Mimoun (réunion à laquelle assistaient le caïd d'Ouchda et tous les chefs de fractions), Mohammed-Zaïmi et Si-el-Mekki se firent, comme toujours, remarquer par leur fanatisme et leur haine contre nous et proposèrent de tomber sur les douars des Beni-Ouassine.

Les Beni-Ourimèche, les Beni-Attig, les Beni-Mengouch, c'est-à-dire toutes les fractions éloignées, par-

tagèrent cet avis, mais nos voisins, les Beni-Khaled, répondirent franchement que, non seulement ils ne prendraient jamais part à une pareille expédition, mais encore qu'ils préviendraient les Beni-Ouassine quand le moment serait venu.

N° 52

*Rapport annuel du bureau arabe de Marnia
sur les nouvelles politiques (Extraits).*

(A. C. M.) Registre des minutes

Année 1858.

A la fin de l'année 1857, la situation politique du cercle de Lalla-Maghnia était loin d'être satisfaisante. Les Achaches du cercle de Nemours venaient d'émigrer, plusieurs douars laissaient craindre une défection, des bandes de quinze et vingt maraudeurs avaient pénétré sur notre territoire et poussé l'audace jusqu'à attaquer le courrier de Nemours escorté par sept spahis. Les populations indigènes n'inspiraient plus de confiance ; elles recevaient les émigrés ou favorisaient leur évasion en détournant les recherches. Il n'y avait plus ni tranquillité ni sécurité.

.....

La première chose à faire était de rétablir la tranquillité ; à cet effet, vingt-cinq cavaliers, pris dans les tribus, et à tour de rôle, furent constamment de service à Maghnia ; le jour, ces cavaliers, par petits goums de cinq ou six parcouraient le pays dans toutes les directions, arrêtaient tous les Indigènes suspects, ou non munis de permis de circuler, et ramenaient au Fort les Européens voyageant à moins de quatre armés.

De leur côté, les tribus ne restaient pas inactives ; chaque nuit, un caïd avec tout son monde battait tout le pays, ravins, forêts, grottes, etc.

De telles précautions ne restèrent pas longtemps inutiles, la sécurité reparut peu à peu, les vols diminuèrent considérablement et les assassinats devinrent rares.

En effet, pendant toute l'année 1858, deux Européens seulement ont été tués par les maraudeurs.

La police a tellement été bien faite dans le cercle que les coupeurs de route ont pris d'autres directions. La sécurité est aujourd'hui assez grande pour un pays frontière, mais elle pourrait devenir aussi complète que dans l'intérieur, si le caïd d'Oudjda le voulait.

Toutes les bandes qui veulent voler ou assassiner dans l'Est s'organisent à Oudjda, partent d'Oudjda et y reviennent encore partager le produit de leurs crimes et de leurs vols. Le caïd se garde bien de les inquiéter.

.....

Une petite colonne, sur les ordres du commandant supérieur de Maghnia, partit le 27 mars, à midi, et se trouva, le 28, au matin, sur l'oued Tazarin, au milieu des douars des Achache, auxquels elle enleva les troupeaux et tua quelques hommes.

.....

Les tribus du cercle sont en bonnes relations avec tous les Angades et avec les Beni-Drar (fraction des Beni-Khaled). Toutes ces populations ne veulent et ne désirent que la paix ; les Beni-Snassen, seuls (Beni-Ourimèche, Beni-Atig, etc.), parlent de nous faire la guerre.

Ainsi, au retour du caïd d'Oudjda, El-Hadj-Mimoun, Si-Mohammed-bel-Mekki etc., ont encore parlé de venir attaquer les douars des Ouled-Mellouk ; mais, comme toujours, le Chirk des Beni-Drar, Mohammed-ould-Abdallah, leur a dit qu'il ne consentirait jamais à cette attaque et qu'il préviendrait plutôt les Ouled-Mellouk.

.....

